



**"SURSAUT
NATIONAL"
LE PROGRAMME
POUR 2017**

We are Champions!

Nous sommes les Champions!

LE SOMMAIRE

REMERCIEMENT-----	07
AVANT-PROPOS-----	08
L'ALTERNATIF A L'ALTERNANCE <i>Le Sénégal de la Renaissance</i> -----	11
INTRODUCTION -----	12
I. LA REFORME POLITIQUE : UN RECENTRAGE IDEOLOGIQUE -----	23
II. LES REFORMES EDUCATIONNELLES -----	32
A. LE PRINCIPE DE L'EDUCATION OBLIGATOIRE -----	36
B. LES REAMENAGEMENTS PROGRAMMATIQUES -----	38
C. LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -----	43
III. LES REFORMES ECONOMIQUES -----	46
A. LA MONNAIE -----	47
B. LES SECTEURS TRADITIONNELS DE L'ECONOMIE -----	48
1. L'AGRICULTURE -----	48
2. L'ELEVAGE -----	53
3. LA PECHE -----	54

4. LE TOURISME -----	56
5. LES PRODUITS CULTURELS -----	58
C. LE MILIEU DES MATIERES PREMIERES-----	60
D. LE DOMAINE DES ENTREPRISES : LE DISPOSITIF EBG OU LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ENTREPRISE -----	62
IV. LES REFORMES SANITAIRES -----	67
A. LA GENERALISATION DES INFRASTRUCTURES DE SANTE -----	71
B. LA FREQUENTATION -----	73
C. L'IMPLICATION DES DIFFERENTS ACTEURS -----	74
V. LES REFORMES CULTURELLES -----	76
A. UNE AUTRE PERSPECTIVE POUR NOS LANGUES -----	78
B. LES FACETTES DE NOTRE CULTURE ----	79
C. POUR RECOMPENSER NOS HOMMES DE CULTURE -----	80
D. LA VULGARISATION DE LEURS TRAVAUX -----	81
1.LES CENTRES CULTURELS -----	82
2.LE DOMAINE DES MEDIAS -----	83

a) L'ORIENTATION DES MEDIAS ----	83
b) LE PAYSAGE MEDIATIQUE -----	85
VI. LES REFORMES SOCIALES -----	86
A. LE SOCIAL MICROSCOPIQUE :	
L'INSERTION SOCIALE GLOBALE -----	87
1.L'EMPLOI -----	88
2.LE TOIT -----	90
3. LA NOURRITURE -----	91
4. LA SANTE -----	92
5. L'EDUCATION -----	93
6.LES TRANSPORTS -----	95
7.LE REEQUILIBRAGE VILLE/VILLAGE ---	96
B. LE SOCIAL MACROSCOPIQUE : LE	
RENFORCEMENT DE LA COHESION	
SOCIALE -----	97
1.LA CRISE EN CASAMANCE -----	100
2.L'ENTENTE RELIGIEUSE -----	102
3.LE TISSU ASSOCIATIF -----	105
4.DISPOSITIF DE REACTION RAPIDE	
« DR2» -----	106

VII. LES REFORMES DE LA JUSTICE -----	107
A. UNE JUSTICELIBRE ET TRANSPARENTE-----	109
B. LES LIEUX DE DETENTION ET LES STRUCTURES D'EDUCATION SURVEILLEE ET DE PROTECTION SOCIALE (ESPS) -----	110
1.LES LIEUX DE DETENTION -----	110
2.LES STRUCTURES D' ESPS -----	109
C. LE PERSONNEL JUDICIAIRE -----	114
VIII. LES REFORMES DE LA DEFENSE -----	115
IX. LES REFORMES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES -----	119
A. LA GENERALISATION DES SERVICES DE BASE -----	121
1.L'EAU ET LES ENERGIES -----	121
2.L'AGROALIMENTAIRE -----	122
3. LE TRANSPORT -----	123
B. LE MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES NTIC -----	125
C. LE RETOUR DES CERVEAUX -----	126

X. LE SENEGAL DANS LE CONCERT DES	
NATIONS -----	129
CONCLUSION -----	133
BILIOGRAPHIE -----	136

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux qui de près ou de loin m'ont apporté leurs contributions dans la réalisation de cet ouvrage.

Je remercie aussi le personnel et les collaborateurs de la Direction de la Prévision de la Statistique, de notre Ministère de l'Economie et des Finances ; sans leurs apports¹, il me serait difficile de s'appuyer sur des données incontestables.

Et enfin, je remercie d'avance la jeunesse sénégalaise qui, j'en suis sûr, défendra ce programme de sursaut national pour notre avenir. We are Champions!

Nous sommes les Champions!

¹ Rapport « Situation Economique et sociale du Sénégal édition 2004 » («SESS 2004»), Rapport « Situation Economique et Financière en 2005 et Perspectives en 2006 » (SEF 2005 & P 2006), Rapport « LA PAUVRETE AU SENEGAL : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002 », Version préliminaire Janvier 2004. («PAS 1994-2002, 2004»), Rapport « Projections de la Population du Sénégal issues de Recensement 2002, janvier 2004 » («PPSR 2002, 2004»).

AVANT-PROPOS

Le redressement de l'Afrique passe par des réformes dans chacune des entités qui la constituent. La rupture, le changement, le renouveau auquel nous sommes profondément attachés dans le cadre de la Renaissance Africaine² ne peut se faire que s'il y a une prise de conscience de chaque citoyen, ce dernier devant s'exceller en terme de prise d'initiatives, de proposition et d'exécution de projets en faveur de son village, de sa région et de son pays.

Notre perception de la Renaissance restera à la traîne tant que des leaders reliant l'acte à la parole et partageant notre vision, des leaders capables de redonner la confiance aux africains, ne sont pas à la tête des Etats. Le Sénégal³, notre pays, situé à la pointe occidentale du continent, ne fait pas exception à cette règle.

² Lire NDIAYE Ndongo, « Théorie sur la Renaissance Africaine », Editions Menaibuc, Paris, 2006

³ Le Sénégal (Capitale-Dakar, population - 13 millions) est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée Conakry et la Guinée Bissau, et à l'ouest par l'Océan Atlantique.

Au moment de son indépendance, le Sénégal nourrissait l'espoir⁴. Aujourd'hui, malgré l'aide⁵ accrue qu'il continue de recevoir du reste du monde, le pays de la Téranga est enfoncé dans un trou noir d'Etat pauvre. Et tout cela n'est que la faute d'une élite hésitante et tâtonnante qui n'a jamais pris le goût des risques de leadership qui s'impose à de vrais leaders.

Quarante ans de débâcle socialiste qui ont jeté notre Sénégal dans une chute libre désintégrante – depuis 1981 la Casamance est en lutte armée pour son indépendance-, douze ans d'« Alternance Piégée »⁶, deux ans de désespoir d'un Mackyisme qui n'assure pas et qui ne permettent plus d'espérer de voir le bout du tunnel avec la classe politique actuelle: Que faut-il attendre encore pour lancer le mot d'ordre d'un réveil collectif, d'une prise de conscience généralisée, d'un sursaut national cohérent à notre tradition

⁴ Qui de notre génération n'a pas entendu la prophétie « l'an 2000 Dakar sera comme Paris » ?

⁵ Voir <http://www.izf.net/izf/Guide/Senegal/aide.htm>

⁶ Lire Abdou Latif Coulibaly, « WADE, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée », Editions Sentinelles, Dakar, 2003.

pacifique et démocratique parce que conforme à notre stabilité dont on chante les louanges dans une Afrique où même l'éléphant ivoirien, qui à elle seule représentait 60% du poids économique de l'UEMOA⁷, vient de sortir du chaos ?

⁷ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

L'ALTERNATIF A L'ALTERNANCE

Le Sénégal de la Renaissance

Quand des leaders politiques briguent la présidence en tentant de monnayer les voix des futurs électeurs, espérant une fois chef d'Etat se faire rembourser sur le dos du contribuable, cautionnant ainsi la corruption et le clientélisme, nous, nous venons avec de nouvelles idées, lesquelles, avec l'approbation populaire, permettront aux futures générations de vivre dans un pays fier et prospère.

C'est cette rupture indispensable dans un esprit constructif, bannissant le laxisme et la facilité, qui fonde le nouveau Sénégal que nous proposons.

Déboussolé par le régime d'Abdoulaye WADE, en 2012, le Sénégal unanime se range derrière le M23, puis derrière Beeno Bokk Yakaar pour élire Macky SALL à la présidence.

L'équipe de l'Alternance⁸ pilotée par Maître Abdoulaye WADE et le Parti Démocratique Sénégalais, secoué au premier tour, une vraie crise de leader apparaît dans le paysage politique de notre pays. Des dizaines de partis politiques sans véritables programmes, projets de société viables sur lesquels peuvent s'identifier nos concitoyens se rabattent sur le candidat de Macky 2012. Des opposants qui, faute de respecter les lignes idéologiques qu'ils se sont librement fixés – leurs idéologies réelles-, sont devenus des bonnets blancs et blancs bonnets que la majorité des sénégalais a désavoués. Nous avons envie de savoir comment peut-on prétendre accéder au pouvoir si on ne propose

⁸ Le mot alternance signifie l'action d'alterner, état de ce qui est alterné. Au Sénégal, il devrait traduire le passage des socialistes en opposants, et des anciens opposants (FAL) en l'équipe gouvernante ; mais dans l'esprit des sénégalais il signifie le mandat de la coalition gagnante.

pas un programme clair et fondé sur une idéologie bien définie, un programme sur lequel peuvent adhérer nos concitoyens pour espérer un lendemain meilleur. Nous nous demandons que vient-on faire au pouvoir si on n'a pas de projet sur lequel les citoyens de ce pays, hommes et femmes, de toutes les races, de toutes les ethnies, de toutes les religions et toutes les régions, se retrouvent grâce à sa pertinence et à son réalisme. Parce qu'il est clair qu'on ne vient pas au pouvoir pour improviser, pour changer de ministre toutes les trois semaines – ce n'est pas le ministre qui définit les grandes orientations de sa politique -, pour s'entourer des medias à chaque visite de la ville sainte de Touba en guise de propagande électorale – même quand on est mouride, moi aussi je le suis, le vrai mouride se définit par la valeur de son travail et non par le nombre de fois qu'il fasse un festival devant notre khalife général-, pour monopoliser l'unique télévision du pays à l'heure du journal télévisé – nourrissant ainsi le culte de la personnalité pendant qu'on refuse d'ouvrir le paysage

audiovisuel -, ou pour passer la majorité de son temps à voyager, à être dans l'air, à rêver, à prophétiser des projets d'autoroutes à péages, d'aéroport, d'universités plus ou moins virtuelles, que peut-être même on est sûr de pas offrir aux populations.

On ne vient au pouvoir ni pour laisser ses enfants s'accaparer le pays comme un joyau familial, ni pour placer ses hommes à la tête des sociétés du pays alors qu'il y a d'autres compatriotes qui sont plus compétents qu'eux dans leurs domaines, sinon on cautionne les dérives et les faillites programmées, et on devient directement responsable.

Quand bien même on est élu pour l'unique raison que ses concitoyens en avaient marre avec les socialistes et il fallait que ceux-ci partent coûte que coûte après quarante ans de régression et de dévaluation, on vient au pouvoir pour concrétiser ses idées en appliquant son programme. Et c'est sur la base de l'exécution de son programme dans respect de l'éthique républicaine qu'on sera jugé en fin de mandat.

Sur ce, nous nous demandons ce qu'a fait l'équipe de l'Alternance !

L'Alternance était censée changer le destin du pays. Tout le monde voyait en Maître WADE un sauveur, celui qui allait guider le peuple vers «un Sénégal qui gagne », un Sénégal qui travaille et qui progresse à grand pas. Seulement la réalité est plus cruelle qu'on ne s'y attendait, et l'espoir s'est vite estompé. En fait, le leader de l'Alternance, arrivé au pouvoir au bout de vingt six (26) ans d'une opposition marquée par des entrées et des sorties dans des gouvernements socialistes, est de la même école que ces prédécesseurs.

La crise casamançaise que Maître WADE et ses alliés avaient promis de régler en cent (100) jours, reste encore ouverte avec l'aile de Salif SADIO, qui n'est toujours pas convaincue par le dialogue. La suppression du Sénat dans le but d'alléger le trait de vie de l'Etat a laissé place à un Conseil de la République auquel s'ajoute un gouvernement pléthorique où tout fidèle du président a sa place. L'éthique républicaine est

trahie d'une part, par la prolifération du clientélisme et de la corruption, ce qui se traduit dans le domaine des entreprises par une faillite abusive de sociétés et un écroulement de piliers comme les ICS⁹ ou la SONACOS¹⁰; et d'autre part par la violence politique qui s'est invitée au pays. Le refus catégorique de l'ouverture de télévisions privées, par des nationaux qui ont la volonté et les moyens de la faire afin de contribuer au progrès de notre pays, prouve la mauvaise foi de l'équipe de l'Alternance dont la vision sur la démocratie¹¹ reste à désirer. Sans parler ni de l'argent du contribuable que le président et ses alliés ont jeté à la poubelle en finançant des audits sans lendemain, ni des scandales dans «WADE, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée », ni de l'armistice sur l'assassinat de Maître SEYE qui sème le doute

9 Les Industries chimiques du Sénégal

10 La Société nationale pour la commercialisation des oléagineux du Sénégal

11 Pendant que le Président WADE fait le tour du monde avec notre Sangomar (nom de l'avion présidentielle) pour vendre un NEPAD dont il n'applique pas sa démocratie dans les normes universelles.

sur les accusations contenues dans « l’Affaire Maître Sèye: Meurtre sur commande »¹², ni du gouffre financier des chantiers de Thiès, un black out de plusieurs dizaines de milliards, sur lequel les inculpés sont relaxés alors que les citoyens n’ont pas encore la lumière, prouvant qu’il n’y a pas une séparation nette des trois pouvoirs - l’exécutif, le législatif et le judiciaire - dans notre pays.

Cette situation désespérée et révoltante de notre pays, qu’on fait culbuter de mal en pire, ne doit et ne va plus continuer. Depuis la fin officielle de la colonisation, les dirigeants qui se sont succédés à la tête du pays ne se sont jamais donnés ni la vocation, ni les moyens de nous tracer le droit chemin devant nous permettre de forger un destin digne de nos attentes. Les leaders des différentes formations politiques, la classe politique actuelle, ont concouru tous, les uns à un moindre degré que les autres, à faire

¹² Voir Abdou Latif Coulibaly, « Affaire Maître Sèye : un meurtre sur commande », Edition harmattan, Paris, 2006

chavirer notre Sénégal dans les eaux troubles de la corruption, du clientélisme, du laxisme de la médiocrité et de la pauvreté généralisée.

L'échec de l'équipe de l'Alternance et le désespoir généralisé de la jeunesse et des intellectuels, qui avaient porté Maître WADE au pouvoir, sont là pour dire que le salut de la république ne viendra que d'une nouvelle génération de dirigeants, des patriotes animés par l'unique goût de servir notre peuple, avec une orientation nouvelle, des idées nouvelles, des stratégies nouvelles, et des moyens nouveaux pour redorer le blason de notre pays que ces dinosaures, vestiges du colonialisme, ont fait perdre son prestige. Et il est temps que Dakar sonne la fin de l'arbitraire et du clientélisme, que Thiès ait une université digne d'une grande ville carrefour, que la Casamance referme la parenthèse de la frustration responsable de la violence, pour que nous regardions les perspectives d'avenir main dans la main, que le Fouta gagne son combat contre l'avancée du désert par une ceinture verte, que les paysans du

bassin arachidier aient de nouveaux moyens techniques d'agricoles et une autre culture économiquement rentable pour remplacer l'arachide. Il est temps que chaque jeune sénégalais, quelque soit son niveau d'étude, trouve du travail au lieu de risquer sa vie dans la tentation d'un périple atlantique vers l'illusion d'un eldorado européen, et que les jeunes du monde rural éprouvent le désir de rester auprès de leurs familles au lieu d'être contraints de faire l'exode rural à la fin de chaque saison des pluies. Il est temps que l'éducation soit généralisée à tous nos enfants, et que nos diplômés aient des structures pour les accueillir. Il est temps que des structures sanitaires crédibles existent dans chaque région de notre pays, et que nos élites mettent fin à leur frénésie des hôpitaux occidentaux en misant sur un équipement à la dimension de la technologie dans toutes nos structures sanitaires. Il est temps que de Saint-louis à Kédougou, de Kidira à Dakar, et de Cap Skirring à Matam, chaque contrée du Sénégal résonne au rythme des

progrès de la Technologie, pour qu'enfin notre pays se réveille. Le Sénégal a besoin de redevenir lui-même, un pays qui fait la fierté de ses enfants, un Etat africain qui partout dans le monde fera la fierté de chaque africain.

Alors devons-nous continuer à nous ranger derrière une classe politique impertinente ? Ou devons-nous nous lever et prendre le taureau par les cornes ? Devons-nous rester les bras croisés et répéter notre éternel « Yalla leen fi tekk »¹³ comme au temps des socialistes avant que nous ne décidions de prendre notre destin en main ? Devons-nous...

Nous sommes de ceux qui appellent à un Sursaut National contre toute la classe politique de notre pays. Nous estimons qu'il y a une faillite de deux générations de dirigeants, et que maintenant l'heure est venue pour que nous fermions la parenthèse des casses qui ébranlent notre pays, en recollant les brèches. Le temps est venu pour

13 S'ils sont au pouvoir, c'est la volonté divine (Wolof).

que l'élite actuelle passe le témoin à une nouvelle génération, celle de l'après indépendance. Une génération qui ne croie qu'à elle-même et qui n'aura de compte à rendre qu'au peuple sénégalais du moment où c'est de notre destin qu'il s'agit. La jeunesse de notre pays, notre génération, par ses aspirations, ses capacités humaines et ses compétences techniques, veut assumer son destin en édifiant un Sénégal des lumières afin que les futures générations soient fières d'être sénégalais et d'être africains.

Nous disons que le temps du spectateurisme cautionnant est fini. L'heure de la rupture avec le fatalisme est arrivée, parce que le Sénégal dans sa conscience collective exige que nous prenions nos responsabilités en proposant une alternative au destin tragique de notre pays qui se profile à l'horizon. Notre avenir, nous n'allons pas la laisser sombrer dans les mains d'une élite vestige du colonialisme en déphasage avec nos aspirations. Le Sénégal d'aujourd'hui veut aller de l'avant! Le Sénégal d'aujourd'hui n'est le pré

carré d'aucun autre Etat, et compte avant tout sur les compétences de ses enfants. Le Sénégal d'aujourd'hui se veut acteur sur la scène internationale. Le Sénégal d'aujourd'hui est africain et c'est dans son originalité qu'il puisera l'essence de son développement.

Le projet de société dénommé « Le Sénégal de la Renaissance » que nous proposons pour redresser notre pays afin de redonner la confiance à chaque concitoyen, puise dans notre foi en nous-mêmes et dans notre détermination à donner le meilleur de nous-mêmes pour l'épanouissement de notre peuple, parce que nous sommes conscients que la jeunesse sénégalaise, la génération : d'après indépendance, par ses compétences, par ses capacités et ses aspirations les plus légitimes, veut accéder à la lumière, et elle est prête à en dénouer avec quiconque tentera de l'empêcher de prendre son destin en main.

Le Sénégal de la Renaissance, reposant idéologiquement sur la Renaissance Africaine

qui appelle à la nécessité d'une rupture, passe nécessairement par de véritables changements. L'heure appellera à l'union de toutes les forces vives de notre nation pour qu'ensemble, nous nous mettions dans les chantiers des réformes indispensables pour défendre notre honneur et notre dignité en œuvrant pour une réelle prospérité du Sénégal. Tous les secteurs de la vie de notre Etat, que ce soit la politique, l'éducation, l'économie, la santé, la culture, le social, la justice et la défense seront rénovés ; et les sciences et techniques seront généralisées pour un développement global et un digne retour de notre pays sur le banc des nations.

I. LA REFORME POLITIQUE : UN RECENTRAGE IDEOLOGIQUE

Les idéologies politiques extra-africaines¹⁴ empruntées par nos élites ont montré leurs

14 Le Capitalisme, le Socialisme, le Communisme etc.

limites en Afrique. D'autant plus que ceux qui les brandissent n'en croient pas comme des principes inaliénables, mais les prennent comme des backgrounds politiques. La plupart des formations politiques ne sont que des clubs d'individus qui ne sont animés que d'une chose, narguer les populations pour accéder au pouvoir, sans programme réel et sans stratégie claire, tâtonner et improviser, tout en se remplissant les poches avec l'argent du contribuable - je ne parle même pas du temps des socialistes qui est un peu loin, mais combien de nouveaux millionnaires et de milliardaires en franc CFA le régime de l'Alternance a-t-il engendrés dans la mouvance présidentielle?

Il y a trop de cacophonies qui grincent dans la musique monotone et acerbe que nos politiciens nous proposent pour relancer le Sénégal: le parti socialiste chassé par son incapacité à résoudre la demande sociale, bon nombre de ses ténors changent de manteaux pour rester à la tête de l'Etat sous un néo profil libéral, afin de ne pas perdre leurs privilèges. Des

alliances idéologiquement contre nature comme dans le cadre du FAL¹⁵ ne pouvaient que se terminer par un divorce, le rejet par la majorité libérale des communistes et des socialistes progressistes.

Nous estimons que ces gestes déshonorants à notre égard ont trop duré et qu'il nous faut rompre avec le tâtonnement: les cocktails d'idéologies exotiques que des individus sans convictions ni principes nous servent. Notre Sénégal est africain et son développement ne peut venir qu'en puisant dans ses racines africaines. De par nos lointaines origines égyptiennes, nous savons que nous n'avons pas besoin de leaders qui nous copient des théories de développement conçues par d'autres sociétés, le développement est en nous. Nous avons plutôt besoin de vrais leaders crédibles qui, par la clairvoyance de leurs esprits, savent réveiller le génie créateur, le génie bâtisseur qui dort en chacun d'entre nous, et qui à nos côtés

15 Front de l'Alternance, vainqueur des élections en 2000

s'impliquent dans le quotidien des chantiers rénovateurs.

Dans toute idéologie, il y a la dimension socioculturelle du groupe qui l'a pensée afin de l'appliquer à lui-même. Elle n'est pas pour autant transposable à une autre société qui, bien que s'inscrivant dans la société universelle, ne partage pas les mêmes réalités que le groupe générateur.

Ni les penseurs du Capitalisme, ni ceux du Socialisme moins ceux du Communisme n'ont interrogé les dimensions socio-politico-culturelles africaines pour forger leurs doctrines. On nous dira que l'esprit de la vie communautaire africaine, la notion de famille élargie est plus ou moins compatible avec telle ou telle idéologie, mais même si cela était justifié, cela ne peut pas dispenser l'Afrique et les africains de forger leurs propres théories de développement. Celles-ci doivent puiser dans la spécificité de nos valeurs propres, dans la singularité de notre histoire, et dans la

particularité du destin que nos peuples veulent se forger par et pour eux-mêmes. Ce ne sont ni à nos dimensions culturelles, ni à nos fondements sociaux, moins à nos exigences politiques de se formaliser pour s'emboîter dans des théories qui ne nous concernent pas, du moment où celles-ci ont été pensées en adéquation avec les valeurs propres des sociétés productrices qui sont très différentes des nôtres. Ainsi le destin de l'Afrique doit sortir du copiage, de la caisse de formalisation, qu'une élite vestige du colonialisme l'avait emboîté depuis les indépendances, afin de s'orienter vers d'autres horizons forcément plus radieux. Parce que celles-ci sont dictées par l'interrogation de notre passé, que conjuguent nos valeurs actuelles et nos aspirations futures.

La mémoire de l'Afrique, berceau de l'humanité et berceau de la civilisation, nous dit clairement que l'Egypte pharaonique, le Carthage ainsi que la ville de Tombouctou à l'apogée de l'empire du Mali n'avaient bâti leur grandeur qu'en puisant dans leur génie propre. Nos ancêtres ne

comptaient que sur eux-mêmes et géraient l'Afrique au temps de son rayonnement à notre image et conformément à nos valeurs. Cela illustre l'urgence de la Renaissance Africaine comme idéologie, et justifie notre choix parce que le salut de l'Afrique a toujours été de puiser dans son originalité. Et nous devons plus que de la lumière à nos peuples en ce début de troisième millénaire.

La Renaissance Africaine, fondée sur notre souveraineté et notre désir de prendre notre destin en main afin de changer nos pays et notre continent, est un retour en nous-mêmes, une interrogation de notre passé rayonnant, un rétablissement de notre conscience historique, dans le but d'offrir à nos peuples la sauce la plus conforme à nos aspirations. Ce n'est pas parce que les américains mangent leurs hamburgers, les italiens leurs pâtes, que l'Afrique de ce XXI^e siècle, qui non seulement s'inscrit dans la modernité mais avec une vocation de leader, doit

mettre à la poubelle son Tieboudieune¹⁶. Et c'est ce que tous nos politiciens nous ont proposé jusque là !

La Renaissance Africaine se définit « comme, d'une part, le choix d'un peuple dispersé dans les quatre coins de la terre, d'un peuple dont le continent est morcelé par l'histoire, d'un peuple dont pendant des siècles on a arraché la liberté et entaché la dignité, de renouer pour toujours avec ses racines, avec lui-même; et, d'autre part, le choix de peuples unis par l'histoire, unis par l'espace, et unis par le destin, de se forger une Afrique nouvelle: une Afrique démocratique, pacifique, unie, fraternelle et travailleuse pour son développement ». Conformément aux exigences de nos sociétés et du monde dans lequel nous évoluons, elle repose sur quatre cercles que sont le Fraternalisme¹⁷, le

¹⁶ Notre plat national.

¹⁷ Le Fraternalisme met l'Homme au centre de ses préoccupations ; il n'y a qu'une seule humanité. Tous les hommes se valent en conscience et ils sont égaux en droits et en devoirs. Tout homme, jouissant de ses facultés mentales, est capable, à priori - la notion d'apprentissage est à intégrer -, de tout ce que permet le génie humain. Dès lors, aucun peuple du monde ne peut se prétendre avoir le droit de dicter les

Continentalisme¹⁸, la Bonne Gouvernance¹⁹ et le Travail²⁰.

Au Sénégal, notre Téranga nationale et notre foi en nous-mêmes sont des signes évidents de Fraternalisme, notre histoire précoloniale est Continentaliste, et nos aspirations pour le développement exigent un cadre de Bonne

grands axes d'orientation pour forger le destin d'un autre peuple.

18 Le continentalisme est le fait de penser et d'agir à l'échelle continentale, ici l'échelle africaine. Il définit l'Afrique comme une entité, une et indivisible. D'Algérie à l'Afrique du Sud, du Cap-Vert au Somalie, il n'y a qu'une Afrique. Tout Africain est Africain; il doit œuvrer pour la paix partout dans le monde, et il doit surtout donner le meilleur de lui-même dans ce chantier des Etats-Unis d'Afrique, afin que nous puissions nous garantir des lendemains meilleurs.

19 La Bonne Gouvernance se donne comme exigence première l'installation de la démocratie. Elle est le résultat d'un ensemble de directives visant l'installation d'un climat de stabilité socio-politico-économique et d'un cadre de travail sain et assaini, favorable à l'investissement sans risques majeurs des capitaux locaux et étrangers.

20 La culture du travail mérite une place centrale dans l'esprit de la renaissance. Nous ne devons pas nous leurrer, ce n'est pas en cautionnant la facilité, le laxisme, la corruption que nous pouvons espérer un avenir radieux pour l'Afrique. Dès lors, il semble nécessaire de se poser des questions sur le travailleur, de revoir les modalités d'accéder au travail, ainsi que la rémunération et le travail lui-même parce que des secteurs jusque là ignorés ou négligés doivent être explorés.

Gouvernance dans tous les secteurs de travail, lequel Travail sera l'unique clé qui nous ouvrira les portes du succès.

La Renaissance à laquelle nous aspirons sera l'œuvre des forces vives de tout le pays. Chaque citoyen, sénégalaise et sénégalais, quelque soit son espace d'action, ses domaines de compétences et sa localisation géographique, peut et doit apporter sa contribution dans l'édification d'une société meilleure, en s'engageant de manière résolue et constructive dans des projets vecteurs de progrès. Ceci dit, le paysan, l'éleveur, le pêcheur, l'élève, l'étudiant, l'enseignant, l'apprenti, le marabout, le prêtre, le guérisseur, le pharmacien, le médecin, la ménagère, l'ouvrier, le docker, le gardien, le modou-modou, le chauffeur, l'artiste, l'artisan, l'écrivain, le journaliste, le bureaucrate, en somme les travailleurs de tous les corps de métiers, auxquels s'ajoutent les députés, les ministres et forcément le président, doivent se donner la main dans un atmosphère de fraternité et de bonne gouvernance pour exécuter, chacun

dans son domaine, la tâche qui lui incombe dans notre nécessité d'œuvrer individuellement et collectivement pour un développement global de notre pays en particulier et de notre continent en général.

II. LES REFORMES EDUCATIONNELLES

Au Sénégal, le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) définissant les orientations gouvernementales en matière d'éducation jusqu'en 2010 a été lancé sous l'ère socialiste en 1998. Ce programme s'est fixé cinq objectifs – « généraliser l'enseignement primaire en l'an 2010; La réallouer 49% du budget de l'Education Nationale à l'enseignement élémentaire; favoriser l'accès et la rétention des filles dans tous les niveaux d'enseignement; assurer un accès plus important d'élèves dans l'enseignement moyen et secondaire; améliorer la qualité de l'enseignement et la recherche

universitaire » -, dont leur atteinte dépendrait du degré d'implication des collectivités locales. L'arrivée de l'Alternance a inventé la Case des Tout Petits (CTP) avec un nombre de 24²¹ cases sur tout le territoire en 2004. Dans la même année, au niveau de l'élémentaire, l'enseignement privé et l'enseignement public confondus ont scolarisé 1382749²² élèves pendant que les moins de 16 ans étaient de 4545565²³ enfants. En 2003, l'enseignement moyen a concerné 239413²⁴ jeunes et l'enseignement secondaire 71316²⁵ lycéens. Les deux universités du pays réunies n'avaient que 31172²⁶ étudiants en 2002. Les jeunes de 16-29 ans représentaient 2024510²⁷ individus en 2004.

Au regard de l'initiative PDEF dont la réussite

²¹ Rapport «SESS 2004», p.19

²² Rapport «SESS 2004», p.19

²³ Rapport «PPSR 2002, 2004», p.71

²⁴ Rapport «SESS 2004», p.20

²⁵ Rapport «SESS 2004», p.21

²⁶ Rapport «SESS 2004», p.146

²⁷ Ce chiffre est calculé à partir du Rapport «PPSR 2002, 2004», p.72

dépendrait de collectivités sans moyens significatifs, et des chiffres de nombres d'élèves et d'étudiants par rapport à la portion d'âge devant étudier, on comprend que le sous-développement du Sénégal est plus que logique! Plutôt, c'est le contraire qui serait un grand miracle: Comment le développement peut-il s'inviter dans un pays où plus de 60%²⁸ de la population ne savent ni lire ni écrire en une quelconque langue ? Un pays avec plus de quatre et demi millions²⁹ d'enfants de moins de 16 ans où, en ce début de XXIe siècle, l'enseignement public et l'enseignement privé réunis n'en scolarisent que moins du tiers parce que ne disposant que de 26272³⁰ salles de classes réparties en 6060³¹ établissements ? Un pays où les enseignements moyen, secondaire et supérieur réunis ne concernent que moins du cinquième³² de la tranche d'âge 16-29 ans ?

28 Le taux d'analphabétisme en 2002 est de 60,7%, (Unesco).

29 Rapport «PPSR 2002, 2004», p.71

30 Rapport «SESS 2004», p.20

31 Rapport «SESS 2004», p.21

32 En 2003, l'enseignement moyen concernait 239413 élèves, l'enseignement secondaire 71316 élèves et l'enseignement

Depuis quand un pays responsable, un pays « qui veut gagner », un pays qui veut progresser ne mise que sur une infirme partie de son potentiel humain? Il est clair que si nous voulons redresser le Sénégal, l'éducation doit être au centre de nos préoccupations, parce qu'espérer un développement, dans un contexte comme celui qui prévaut actuellement, ne peut relever que de l'illusion.

L'éducation est le fondement du développement, c'est elle qui fait principalement le fossé entre le Nord et le Sud. Avec les faibles pourcentages de nos enfants scolarisés, le pays laisse de côté les acteurs potentiels de son développement futur; et ceux-ci faute d'acquérir le savoir risquent d'être marginalisés en restant dans le cercle infernal de la précarité voire même la pauvreté. Le Sénégal de la Renaissance, qui a les yeux braqués sur un développement global du pays, adoptera le principe de l'éducation obligatoire jusqu'à 16 ans, il proposera une

supérieur moins de 35000 jeunes. Comparez la somme de ses trois chiffres avec les 2024510 individus de 16-29 ans

révision des programmes dispensés du primaire au lycée, et il misera aussi sur de nouvelles infrastructures scolaires et universitaires.

A. LE PRINCIPE DE L'EDUCATION OBLIGATOIRE

Jusqu'à l'âge de seize (16) ans, chaque enfant du Sénégal devra aller à l'école quelque soit le type d'enseignement qu'il fréquentera, et l'Etat aura l'obligation d'y mettre des moyens de sa réussite. Ce principe inaliénable entraînera un financement sous forme de subventions des écoles catholiques et islamiques. Ce principe, dénommé «l'éducation obligatoire jusqu'à 16 ans », comme son nom l'indique, entraînera une harmonisation des profils de nos écoles religieuses afin que celles-ci soient compatibles avec la nécessité d'intégrer une école, un lycée ou une université, pour un enfant qui a fini ses études religieuses avant ses 16 ans, s'il a accédé parallèlement au niveau requis. Ce principe est fondé sur le désir de faire

comprendre à chaque citoyen les enjeux du monde dans lequel il évolue ; sur la nécessité que chaque sénégalais de ce XXI^e siècle, au-delà de savoir lire et écrire, doit maîtriser la base de la technologie informatique qui sera indispensable à partir de 2015 ; et sur le fait qu'une personne instruite a une plus grande capacité d'exprimer son potentiel quelque soit son domaine d'activité. L'éducation obligatoire veut donner à chaque citoyen un diplôme monnayable sur marché du travail, afin d'éradiquer la précarité et la pauvreté. Ce qui sera un relèvement du niveau de développement de notre pays.

Dans la pratique, l'éducation obligatoire se traduira par une suppression du concours d'entrée en sixième, un maintien du principe de redoublement pour ceux qui n'auront pas le niveau et le recrutement d'assistants de l'éducation qui seront chargés de tuteurer, en dehors des heures de classe, ceux qui auront des difficultés. En troisième, le BFEM³³ ne sera

³³ Brevet de Fin d'Etudes Moyennes.

qu'une passoire pour trier ceux qui auront un haut potentiel. Ceux qui l'échoueront, s'ils auront la moyenne, ils passeront en seconde et le reste redoublera. Ici aussi, les tuteurs auront du service, il leur reviendra d'accompagner les jeunes en difficultés à accéder au niveau requis.

Le développement de lycées techniques et professionnels pour enseigner sur les métiers de la couture, de la peinture, du bâtiment, de la menuiserie, de l'électricité, de la pêche, de l'agronomie, de l'informatique, de la mécanique, de la restauration, du tourisme (...), permettra même à ceux qui ont plus de difficultés de sortir de l'école avec un diplôme valorisé sur le marché de l'emploi.

B. LES REAMENAGEMENTS PROGRAMMATIQUES

A chaque niveau de l'éducation du primaire au lycée, des réaménagements sont prévus dans les programmes. Un comité d'experts, chargé de définir le contenu des programmes par chaque

niveau, sera mis en place au niveau du ministère de l'éducation nationale.

Au primaire qui débutera à six (6) ans, l'histoire, l'instruction civique et la géographie intégreront plus la dimension panafricaine. On notera l'entrée de l'anglais en CM1³⁴ et de l'initiation à l'ordinateur en CM2³⁵. Le concours d'entrée en sixième sera supprimé et les élèves qui auront la moyenne passeront au collège.

Dés la première année du collège, un système de bourses sera mis place pour ceux qui arriveront avec une moyenne supérieure à 7/10. Ces bourses les accompagneront tant qu'ils resteront au dessus de la barre de 13/20. L'accent panafricain se confirmera au collège où, en dépit des mathématiques, de la physique et de la chimie, de l'informatique, des sciences naturelles, de l'anglais, et d'une langue nationale dont le choix est obligatoire, les élèves s'imprégneront de l'histoire générale de l'Afrique et la géographie continentale ne leur

34 Cours Moyens Elémentaire première année

35 Cours Moyens Elémentaire deuxième année

sera pas aucun mystère. L'orientation panafricaine n'exclura pas pourtant la nécessité de leur donner une bonne culture générale sur le monde. Des cours sur l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie seront aussi au programme.

A la fin du collège, les notes et la vocation de l'élève conduiront à la spécialisation qui commencera dès le lycée. Les lycées professionnels accueilleront ceux qui sont conditionnés à finir tôt leurs études ou tout autre candidat qui a le niveau requis. Les lycées classiques verront un allègement du programme sur tout ce qui n'est pas indispensable dans chaque filière, et à la place, l'informatique, l'anglais et la langue nationale choisie au collège donneront plus de tonus au profil lycéen. Scientifique ou littéraire, l'ordinateur aura sa place dans tous les cursus. Les littéraires consolideront leur bureautique et les scientifiques s'initieront au bas à bas de la programmation.

La percée annoncée de l'informatique et de l'anglais exigeront une remise à niveau du corps

professoral et la mise sur le marché d'ordinateurs à soixante dix milles (70000) francs CFA. Quant à la langue nationale, elle exigera que des experts de chaque langue nous proposent un programme. Des compatriotes maîtrisant ces langues, qui auront validé leurs compétences à enseigner par un diplôme, seront recrutés et affectés en fonction des demandes des élèves enregistrées.

Les bacheliers seront casés dans l'enseignement supérieur s'ils le désireront. Les instituts publics et privés, les universités de Cheikh Anta Diop de Dakar et de Gaston Berger de Saint-louis, auxquels s'ajouteront deux nouvelles Universités à orientation scientifique et technologique, la bilingue³⁶ West African Scientific And Technological University « WASAT University » de Ziguinchor³⁷ et Lat Dior Ngoné Latyr Diop de Thiès, offriront un panel de choix sur l'option que nos jeunes voudront donner à leur cursus.

Notre ambition de faire briller le Sénégal dans le

³⁶ Cette université dispensera ses programmes en anglais et en français.

³⁷ Cette Ville est celle du Sénégal qui est plus proche de deux capitales de pays (Bissau et Banjul).

domaine des Sciences et de la Technologie, incarnée par l'université LAT DIOR mais aussi par la WASAT University, devra se confirmer à partir de 2025 avec la sortie annuelle de mille (1000) ingénieurs informatiques et télécoms, cinq cents (500) en Génie civile, deux cents (200) en finance, trois cents (300) en biotechnologie, cinq cents (500) en agronomie, cinq cents (500) en mécanique, deux cents (200) en hydraulique, trois cents (300) dans les domaines énergétiques, sans compter ni les techniciens de niveau bac plus deux (+2) DUT³⁸ et BTS³⁹, ni les masters et doctorants qu'ils produiront. Cette contribution des nouvelles universités s'ajoutera aux diplômés classiques de Cheikh Anta Diop et de Gaston Berger dont leurs capacités d'accueil augmenteront.

Ce sont les connaissances et compétences de l'ensemble de nos diplômés des sciences exactes, de littératures et des sciences humaines qui seront décisives pour sortir le Sénégal de

³⁸ Diplôme universitaire de technologie.

³⁹ Brevet de technicien supérieur.

l'ombre à la lumière, opérant ainsi un virage de 180 degrés sur notre destin.

C.LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

L'éducation obligatoire exigera un quadrillage du pays. Si une école n'existe pas dans un village, il devra en avoir un au moins dans un rayon de deux kilomètres. Il reviendra à chaque chef de village de signaler tout manquement au président de sa communauté rurale, ce dernier devra le transmettre au sous-préfet qui en informera l'inspecteur départemental de l'éducation de sa zone. Des cantines scolaires sont prévues en milieu rural fonctionnant sur le principe de cotisations des parents d'élèves, bien que d'autres sources soient possibles. Dans chaque communauté rurale⁴⁰, il y aura un collège; dans chaque arrondissement⁴¹ si un lycée

40 Le Sénégal compte Trois cent vingt quatre (324) communautés rurales (moins les chefs lieux d'arrondissement).

41 Le Sénégal compte Cent trois (103) arrondissements (moins les

n'y existe pas, il y sera créer.

Un lycée à statut particulier, situé dans le « Complexe de génies » qui sera construit à Dakar, regroupera chaque année les collégiens qui passeront le BFEM avec une moyenne supérieure à 14/20 sur l'ensemble du territoire. Là, ils seront regroupés en filières «spécialisations » pour poursuivre un enseignement renforcé. Inutile de dire qu'ils seront tous internés et boursiers. Les diplômés de ce « lycée de génie » suivront un cursus universitaire spécial toujours dans le même complexe où ils pourront être rejoints par les bacheliers qui auront leur diplôme avec la mention Bien et Très Bien.

Pour la majorité des étudiants de l'éducation supérieure, deux nouvelles universités scientifiques et technologiques seront construites:

- Le pole universitaire des Sciences et de la Technologie de l'Afrique de l'Ouest dénommé West African Scientific And Technological University (WASATUniversity) qui sera

chefs lieux de département)

implantée à Ziguinchor.

- L'université nationale des sciences et de la technologie dénommée Lat Dior Ngoné Latyr Diop (Université LAT DIOR) qui sera implantée à Thiès.

Ces deux universités dispenseront des programmes conçus par nos spécialistes, conformément à l'orientation scientifique et technologique que nous comptons donner au pays, et l'Etat s'engagera à les équiper avec les normes et les moyens technologiques qui sont en vigueur dans les universités occidentales.

Chaque collège ou lycée aura sa bibliothèque, ses salles de révisions et ses salles d'ordinateurs dont le nombre sera proportionnel à la taille de l'établissement. L'extension des NTIC⁴² permettra une interconnexion des écoles, des collèges, des lycées, des instituts et des universités sur tout le territoire. Des bibliothèques sous la gestion des mairies

⁴² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communications

existeront dans chaque ville. Les mairies pourront offrir des bourses s'ils en auront les moyens à des élèves et étudiants résidents ou ressortissants de leur commune.

Nous estimons qu'avec l'application de ces réformes éducationnelles, le Sénégal aura mis le fondement devant lui permettre d'assumer son destin. En scolarisant tous ses enfants, leur dispensant le savoir nécessaire pour que chacun puisse contribuer pleinement à notre dynamique de développement, notre nation aura assumé ses responsabilités, respectant ainsi l'un des droits fondamentaux de chaque enfant, le droit à l'éducation.

III. LES REFORMES ECONOMIQUES

Intégrée dans l'espace UEMOA, l'économie du Sénégal a besoin d'être forte pour que notre pays soit une locomotive. Le désir de la dynamiser,

qui fonde les réformes économiques que nous proposons, entraînera une volonté de reconsidération de la monnaie partagée à l'échelle sous régionale, mais aussi des changements dans le secteur de l'économie traditionnelle, dans le milieu des matières premières et dans le domaine des entreprises.

A. LA MONNAIE

Nous estimons qu'il ne sert à rien d'avoir une monnaie comme le franc CFA qui ne reflète pas le niveau de développement de nos pays. Plutôt, le fait d'avoir une monnaie forte est contre productif parce que pour un investisseur, au-delà de la stabilité et du bon cadre de bonne gouvernance, il est souhaitable d'investir dans un pays en bonne santé économique possédant une monnaie qui bien que reflétant le niveau de développement reste faible.

Le franc CFA avec sa parité fixe n'est pas la meilleure monnaie pour nos pays. C'est pourquoi, le Sénégal prônera l'émission d'une

monnaie qui fluctuera en fonction du poids réel de nos Etats et des réalités du marché international. L'idéal c'est l'émission d'une monnaie à l'échelle continentale, mais en attendant, une monnaie sous régionale à l'échelle de la CEDEAO est mieux qu'une monnaie limitée à l'UEMOA dont le marché de 70 millions ne fait même pas les 2/3 de la population du Nigeria.

B. LES SECTEURS TRADITIONNELS DE L'ECONOMIE

1.L'agriculture

Le Sénégal conformément à son destin de pays sahélien reçoit peu de précipitation dans sa globalité. Bien que le sud du pays soit plus avantagé que le nord, notre pays nécessite une maîtrise globalisée de l'eau. Notre agriculture doit sortir des aléas climatiques. Ce n'est pas une agriculture d'un quart de l'année qui va permettre à nos paysans de s'enrichir, surtout que les outils et les techniques utilisées sont

rudimentaires et ne permettent pas de mettre en valeur de grandes surfaces.

Ainsi la priorité pour redresser notre agriculture s'attellera autour de trois points que sont: la maîtrise de l'eau, l'introduction des machines motorisées et la fin du micro-parcelisme, et le remplacement de la culture arachidière. Une conséquence directe de ses résolutions sera de revoir les infrastructures du monde rural en matière de moyens de stockage, de conservation, de transformation et d'écoulement des produits.

i. Pour la maîtrise de l'eau, nous allons jouer sur plusieurs plans :

1. Le plus élémentaire est de commander des photos satellitaires nous renseignant sur la disponibilité de l'eau dans notre pays. Puis là où il y a des nappes pas profondes, des forages fonctionnant avec l'énergie renouvelable seront déployés pour pomper l'eau qui sera ensuite acheminée vers les bons endroits.

2. Pour les localités riveraines de nos fleuves - le Sénégal, la Gambie et la Casamance-, en concertation avec nos voisins dans le cadre de l'OMVG⁴³ et de l'OMVS⁴⁴, des canalisations à longue portée seront déployées.

3. Pour certaines localités, la revitalisation de vallées fossiles sera étudiée, et la dynamisation du lac de guerre appliquée.

L'eau, qu'on aura avec toutes ces mesures, sera acheminée par canalisation vers l'intérieur du pays pour irriguer les champs. Avec la réalisation de ces travaux, plus les installations subsidiaires que nous ferons dans les champs pour irriguer de vastes périmètres, nos paysans pourront avoir de l'activité pendant toute l'année. ; La saison sèche sera l'occasion de diversifier davantage les cultures, ce qui est bon pour le sol. Certes, pendant cette période, la majorité des jeunes du monde rural iront à l'école, mais leurs aînés qui étaient obligés de

43 Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie

44 Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

faire l'exode rural, resteront volontiers dans les villages parce qu'il y aura sur place une source de revenus plus importantes que les salaires d'infortunes ou les rentes de l'informel qu'ils auraient en ville. D'autant plus que la disponibilité de l'eau permet aussi de développer des projets d'élevage, des sources supplémentaires de revenue.

ii. L'introduction des machines motorisées et la fin du micro-parcelisme vont de paire. Du moment où l'ambition du pays sera de dynamiser son agriculture avec l'introduction de machines qu'un seul paysan ne peut pas se payer, la logique veut que nos paysans s'organisent e coopératives en unissant leurs terres et leurs moyens financiers. Certes, l'Etat subventionnera à auteur de 30% l'achat de ces nouveaux outils, mais les villageois devront trouver les autres 70% pour pouvoir bénéficier d'un tel programme. Le carburant nécessaire pour le fonctionnement de ces machines sera aussi subventionné ou vendu au maximum au prix qu'on le vende aux stations de revente de carburant – les essenceries.

iii. La fin de la culture arachidière est dictée par les exigences du marché. L'Etat ne va pas dépenser inutilement de l'argent en subventionnant une culture dont les prix ne sont plus intéressants sur le marché mondial, qui fatigue nos paysans par la lourdeur de sa culture et qui peut être remplacée par une autre culture économiquement plus rentable et en pleine conformité avec les besoins du marché international. Il reviendra à nos agronomes de nous proposer le genre et l'espèce de la plante ou des plantes à cultiver pour remplir les poches des paysans du bassin arachidier, mais aussi de ceux des autres zones du pays.

Le stockage, la conservation, la transformation et l'écoulement des produits sont souvent spécifiques à chaque type de produit. Il reviendra à l'Etat, en plein accord avec les coopératives paysannes et les syndicats d'agriculteurs, de mettre en place les mécanismes adéquats pour que la production à grande échelle à laquelle nous nous attendons ne pourrisse pas dans les mains des producteurs.

Ce qui est plus sûr d'avance, c'est que la plupart des routes du pays seront réhabilitées.

2.1'élevage

Une fois l'eau maîtrisée, l'élevage deviendra facile parce qu'il y aura plus de transhumance à la recherche de point d'eau, d'autant plus que dans les zones sylvopastorales il y aura des espaces aménagées en pâturages, et qui seront arrosées continuellement.

L'objectif d'un élevage intensif nous obligera à ce que des vétérinaires suivent de plus près le cheptel. Nos chercheurs travaillant dans le domaine des bovins feront des croisements d'espèces toujours dans l'optique de nous fournir des races plus robustes qui s'adaptent le mieux à l'environnement sahélien tout en donnant du lait et de la viande en quantité.

Ici aussi, la transformation, le stockage, la conservation et l'écoulement des produits animaliers et laitiers seront ce que les décisions des futures rencontres entre d'une part l'Etat et,

d'autre part les coopératives et syndicats d'éleveurs en feront.

Une fête telle que la Tabaski devra être mieux préparée, et l'importation de moutons dans des occasions similaires sera vue en fonction des besoins de notre marché et de la capacité de production de nos éleveurs.

3.la pêche

Au Sénégal, la pêche est un métier vieux comme le monde chez les Niominkas en pays sérère et les lebous de la presqu'île du Cap Vert. Dans ces populations, on est pêcheur de père en fils. La modernité n'est pas arrivée pour bouleverser nos traditions et nos cultures. Plutôt, elle est là pour leur offrir un meilleur cadre. La nécessité de l'enseignement obligatoire que l'Etat développera, intégrera aussi une professionnalisation dans le secteur de la pêche, répondant à une dynamisation de nos traditions.

Le CAP⁴⁵ et le BEP⁴⁶ pêcheur seront des diplômes qui permettront à ceux qui les ont décrochés d'être financés pour démarrer dans la vie active.

L'ère des pirogues sans moteurs sera révolue. Toutes les pirogues seront motorisées mais l'accent sera mis sur les grands moyens permettant d'aller en profondeur de nos mers, là où les européens, les asiatiques viennent pêcher suite à des accords établis. D'ailleurs, l'argent que l'Etat gagnera dans le cadre des futurs accords, financera l'achat de thoniers, de chalutiers, de sardiniers et de machines de transformation que nous mettrons à la disposition des coopératives de pêcheurs sous forme de crédit. Et les syndicats de pêcheurs seront acteurs dans tous les accords de pêche que l'Etat signera avec un partenaire, il y va de la défense de leurs intérêts.

45 Certificat d'Aptitude Professionnelle

46 Brevet d'Etudes Professionnelles

Le stockage, la transformation et la vente de produits de la pêche, très fragiles, exigent que l'Etat mette les moyens adéquats. Et nous répondrons à ces besoins.

La vente de poisson sur la plage sera déplacée dans des marchés qui seront construits en nombre suffisant. La grande production qu'on aura avec l'introduction de nouveaux moyens de pêche va nous permettre d'exporter une bonne partie, par des avions qui pourront être affrétés, vers des pays enclavés comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad et la Centrafrique; tout en gardant le cap de l'exportation classique, affaire d'entreprises dynamiques qui ont gagné la confiance des marchés occidentaux. Ce sont les mêmes normes d'hygiène exigées par les pays occidentaux que nos pêcheurs respecteront sur les produits en destination des autres Etats africains.

4.le tourisme

Terre d'hospitalité, le Sénégal est ouvert à tout le

monde. Le conflit casamançais que nous résoudrons replacera la zone australe du pays en bonne place auprès des tours-opérateurs du monde.

La culture sénégalaise riche de sa diversité, et qui, chaque jour davantage, puise dans notre créativité les moyens de son essor, fera toujours passer notre pays comme un espace accueillant où chacun trouve sa place dans le plein respect de nos valeurs et de l'éthique collective. Le tourisme sexuel⁴⁷ ne pourra pas être laissé passer, parce qu'il est en contradiction avec nos traditions, notre culture et en plus il détruit l'image et la réputation du notre pays.

De nouveaux sites touristiques seront aménagés sur plusieurs points de l'intérieur du pays en renfort de ceux qui existent déjà. Les sites de la Casamance qui n'étaient plus fréquentables seront rénovés et mis en premier plan de la promotion, sans oublier la cote de la popularité de la Petite Côte, de l'île de Gorée, de Dakar

47 Toute personne, impliquée dans un tourisme sexuel, sera traduite en justice et peut risquer des années de prison.

avec son village artisanal, et de l'architecture historique de Saint- louis.

Des sociétés de transport touristique seront développées et des hôtels dynamisés. La compagnie air Sénégal participera à l'essor du tourisme et des promotions en plus de la communication vendront la destination Sénégal dans le monde.

Le personnel touristique - les hôtes, les hôtessees et les guides touristiques - devra sortir de centres de formation avec un CAP. Ce diplôme officialisera la profession afin d'écarter les petits bandits qui infiltrent ce marché pour faire des coups bas aux touristes, donnant ainsi une mauvaise image de notre nation.

En matière de tourisme, le Sénégal se fixera des objectifs en nombre de visiteurs par an, et nous devons puiser dans notre créativité les ressources pour atteindre.

4. Les produits culturels

L'art sénégalais, grâce à la créativité de nos talents à plus que fait ses preuves dans le monde. Dans le domaine de la musiques, des chanteurs comme Youssou NDOUR, Islaela LO, Coumba Gawlo SECK, les rappeurs Didier AWADI et ceux du groupe DAARA J, sans oublier Alioune THIAM « AKON », un sénégalais de la diaspora qui a brillé au USA, ont prouvé que notre culture est un vecteur économique, parce qu'au-delà des disques vendus par ces artistes, ce sont nos couleurs qui sont hissées, ce sont des facettes de notre potentiel touristique qui sont exposées. Idem pour la sculpture, les géants d'Ousmane SOW ont prouvé que lui aussi est un porteur de devise pour le Sénégal. Les œuvres d'Ousmane SEMBENE ont montré que notre cinéma est commercable. La littérature senghorienne a fait la promotion de notre pays même jusqu'au-delà de la francophonie. Etc.

Nous avons la ferme ambition d'investir davantage dans la culture pour plus de professionnalisation de nos jeunes talents, mais

aussi pour une meilleure promotion de ceux qui sont confirmés dans le reste du monde.

L'artisanat sénégalais sera dynamisé par des micro-financements de projets porteurs.

C.LE MILIEU DES MATIERES PREMIERES

L'exploitation des phosphates, dans laquelle nous occupons une place de leader dans le monde, sera particulièrement suivie. La transformation de ces phosphates en engrais pour nos paysans sera un des caps fixés, et leur exportation vers nos clients traditionnels comme l'Inde sera dynamisée et d'autres marchés seront explorés.

Les exploitations des gisements d'or de Sabodala, de fer et de marbre, auront comme objectifs premiers de contribuer au bien-être des populations des localités où ils sont. Les secteurs infrastructurels et environnemental des départements et régions où les gisements sont

localités, devront bénéficier de l'embellissement économique.

Le gaz que nous produisons devra supplanter l'usage du bois dans tout le monde rural. Un pays sahélien comme le notre ne doit pas se permettre l'abattage incontrôlé des arbres. On nous dira que: et la CAFAL⁴⁸? Mais cette société quand elle coupe un arbre pour faire des allumettes, elle reboise à la place. Le reboisement sera une priorité nationale, surtout au nord du pays où il y aura une barrière verte contre l'avancée du désert.

Au niveau des matières premières agricoles, l'arachide laissera progressivement sa place à une autre culture d'ici 2025. Nous impulserons une dynamique dans la CEDEAO pour qu'une usine de transformation en produit fini du Coton, capable d'absorber une bonne partie de la production ouest africaine, puisse exister dans la sous région.

⁴⁸ Campagne Africaine Forestière des Allumettes

D.LE DOMAINE DES ENTREPRISES : LE DISPOSITIF EBG OU LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ENTREPRISE

Notre secteur des entreprises diversifié doit redoubler d'effort sur l'excellence et le dynamisme afin de pouvoir s'imposer dans la concurrence face aux autres entreprises de l'UEMOA. Pour atteindre cet objectif, il faut au-delà de la simple volonté, un personnel qualifié, des moyens techniques aux normes de l'avancée de la technologie, et un cadre de travail sain. Si la notion d'entreprise implique l'acquisition des deux premiers, l'Etat a l'obligation de créer le climat propice au progrès.

Notre pays bénéficie d'une stabilité exemplaire dans son contexte africain que nous allons préserver. Seulement, la corruption et le clientélisme y ont élu domicile et compromettent le destin de notre peuple. Pour assainir le milieu de travail, l'atmosphère de nos entreprises, nous allons :

- Nous attaquer au clientélisme

- Lutter sans compromis contre la corruption
- Garantir l'égalité des chances
- Promouvoir l'excellence et les compétences

Nous avons besoin d'un cadre de travail sain, favorable à l'investissement des capitaux locaux et étrangers. Le Dispositif Emploi-Bonne-Gouvernance (EBG), développé dans ce sens, est un contrat de confiance de 10 règles entre l'Etat, les entreprises et les employés.

1. Un allègement des procédures de création des entreprises. Cet allègement sera renforcé par l'exonération de payer des taxes pendant deux ans.
2. Chaque entreprise installée au Sénégal payera des taxes et des impôts au Sénégal, ainsi que l'ensemble de son personnel. La priorité de recrutement sur le marché du travail sera: à compétence égale, un cadre local⁴⁹.
3. Tout embauche doit être garantie par un contrat à durée déterminée ou illimité. Le

49 Le Local renvoie à national et non provincial.

SMIG⁵⁰ sénégalais est de 56.000 francs CFA, chaque travailleur doit avoir un compte bancaire et les impôts sont prélevés à la source.

4. La charnière entre le monde du travail et l'enseignement, que représentent les stages, doit être valorisée. Si un stage n'est pas rémunéré, celui qui l'effectue se verra au moins rembourser ses frais de déplacement par l'entreprise dans laquelle le stage est effectué.

5. Les jeunes cadres qui peinent à trouver du travail peuvent s'associer et monter des projets viables qui seront étudiés avant d'être financés par la Banque Nationale pour l'Insertion des Jeunes Cadres (BNIJC), via un fond de garanti. Ces prêts doivent être remboursés dans les délais conventionnels sous peine d'amendes.

50 Le Salaire Minimum, non réévalué depuis 1996, est à 36244 francs CFA (Rapport «SESS 2004», p.29). Du moment où ce salaire doit permettre à celui qui le gagne de mener une vie décente, le niveau de vie au Sénégal exige que nous le réévaluions. Les 56000 francs CFA nous semblent justes.

6. Toute grève dans un secteur clé exige un service minimum continu.
7. Tout travailleur non payé pendant deux mois peut porter plainte au troisième mois, son employeur non seulement lui payera mais assumera les frais liés au procès.
8. Les absences et les manques de ponctualité répétés sont des gestes maladroits qui peuvent conduire à un licenciement sans droit. Mais tout licenciement anormal devra entraîner une condamnation de l'entreprise à verser deux mois d'indemnités, à réintégrer le travailleur et à rembourser les frais de justice liés au procès.
9. Toute société en faillite programmée sera auditée avant dépôt de bilan. Et toute fermeture pour autre motif nécessite de payer un an de salaire à chaque employé.
10. Tout détournement ou corruption exigera un remboursement des sommes et une condamnation proportionnelle au préjudice porté, et implique une radiation définitive automatique. Et tout politicien impliqué met

fin à son mandat et un trait définitif sur sa carrière politique.

Le virage scientifique et technologique que nous espérons au Sénégal fera de notre pays un pôle attracteur en matière d'investissement. La disponibilité de cadres compétents confirmés, formés sur le plan local, connaissant les initiatives et projets porteurs à financer et à développer, fera que le Sénégal, même s'il ne décollera pas tout de suite, il aura quitté le train d'atterrissage et chaque région y sera en très bonne place.

L'ensemble des réformes économiques que nous préconisons vise certes, à améliorer la santé économique de notre pays, mais aussi à contribuer au bien-être des travailleurs, des entreprises et des consommateurs. Entre un taux de croissance de 10% qui ne se répercute pas dans le panier des ménagères et celui de 2% qui permet même aux plus modestes de mieux vivre, nous choisissons, est clair, nous travaillons avant tout

pour le bien-être et l'épanouissement de nos populations.

IV. LES REFORMES SANITAIRES

« Au Sénégal, le système de santé se présente sous une forme pyramidale à trois niveaux. La base est constituée par des postes de santé de villages ou de communautés rurales. Au niveau périphérique, nous retrouvons les postes de santé urbains dans les communes. Le niveau central comprend les hôpitaux de région, ainsi que le CHU dans la Capitale qui sert aussi de cadre de recherche. »⁵¹

Les quelques d'infrastructures sanitaires existantes y sont inégalement réparties. La distribution du personnel étatique de santé est révélatrice: 45%⁵² sont concentrés dans la région de Dakar tandis qu'une région comme Matam se retrouve avec 2%. Sur tout le pays, la

51 Extrait du Rapport «SESS 2004», p31.

52 Rapport «SESS 2004», p.34.

comparaison des rapports de nombre habitants par infrastructure avec ceux définis comme acceptables par l’OMS⁵³ montre un pays exsangue comme le confirme le tableau⁵⁴ ci-dessous.

	Postes de santé (PS)	PS / populatio n	centres de santé (CS)	CS / populatio n	Hôpital x (H)	H / populatio n	médecins	M / populatio n
Sénégal	921	10997	60	168797	22	460355	462	21921
Normes OMS		10000		50000		150000		10000

L’analyse de ces données datant de 2004⁵⁵ révèle que là où l’OMS dit qu’il nous faut 1012 Postes de santé, nous en avons 921 ; là où il nous faut 202 centres de santé, nous en avons 60 ; là où il nous faut 68 hôpitaux nous en avons 22 ; et là où il nous faut 1013 médecins nous en avons 462. Que peut-on attendre d’un tel pays ?

Nous disons qu’un tel pays ne peut pas couvrir un

53 Organisation Mondiale de la santé.

54 Les données sont extraites du Rapport «SESS 2004», pp32-34.

55 Il faut intégrer que la population a augmenté entre temps, maintenant nous ne sommes plus 10127502 mais 11 millions. Ce qui aggrave davantage la situation.

développement harmonieux, parce qu'avant de rêver d'un développement, il faut que les actifs, qui doivent le travailler, ainsi que leurs familles aient une couverture minimale en terme de santé. Nous disons aussi que si la situation sanitaire du pays est désastreuse à ce point, la faute ne peut incomber qu'à ceux qui depuis les indépendances étaient chargés de définir les grandes orientations de la politique de notre nation dans ce domaine. La faute ne peut être attribuée qu'au gouvernement actuel et aux gouvernements précédents qui pendant 53 ans n'ont pas déployé les grands moyens nécessaires. C'est regrettable que nos députés, nos ministres et même le président de notre république, à la moindre variation de température corporelle, s'envolent vers l'occident, sans se daigner de comprendre que c'est le même programme médical appris par le médecin de Saint Antoine de Paris, qu'a suivi le médecin d'Aristide Le Dantec de Dakar; et que le médecin formé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et celui formé à l'étranger sont tous des diplômés

compétents qui respectent l'intégralité de la déontologie médicale. Au lieu de s'inscrire dans une logique de tourisme sanitaire, est-ce que les gouvernants de ce pays ne peuvent pas étudier les voix et moyens à emprunter pour se donner un budget de santé permettant à nos hôpitaux actuels de s'améliorer, aux infrastructures de santé de se généraliser sur tout le territoire, aux médecins d'être fiers de servir à l'intérieur du pays? C'est regrettable que depuis les indépendances c'est cela qui se perpétue, parce que les habitants d'Oussouye, les habitants de Kédougou, les habitants de Bakel, les habitants de Kanel, les habitants de Cas-Cas, les habitants de Gossas, les habitants de Lambaye, les habitants de Niombré, ou les habitants de Keur Massar, qui ne peuvent pas se payer le luxe d'aller chaque fois se faire consulter en Europe, ont eux aussi droit à une santé à la hauteur du progrès. Il est temps que chaque citoyen de ce pays, quelques soient ses ressources financières puisse avoir des moyens de se soigner quand sa vie est en danger.

Les reformes sanitaires que nous proposons s'inscrivent dans cette logique de mobiliser tout notre potentiel, le potentiel de chaque enfant de ce pays, pour que le secteur de la santé au Sénégal soit à la hauteur des besoins de nos populations. Il conviendra de mettre des infrastructures adéquates dans chaque communauté rurale, dans chaque arrondissement, dans chaque département et dans région du pays. Il conviendra aussi de permettre à ces nouvelles infrastructures et anciennes rénovées, en moyens humains et techniques, d'être à la portée des populations dont les ressources varient souvent d'une localité à l'autre. Il conviendra enfin, qu'au-delà de rendre ses infrastructures fréquentables, d'impliquer davantage les différents acteurs.

A. LA GENERALISATION DES INFRASTRUCTURES DE SANTE

A l'échelle de chaque communauté rurale, dans un rayon de deux kilomètres d'un village, il y

aura un dispensaire fonctionnel. Dans chaque chef lieu de communauté rurale, il y aura un grand centre de santé avec une annexe de vente de médicaments de premières nécessités dans le contexte tropical de notre pays. Ce centre disposera d'une ambulance chargée, d'une part d'aller chercher les malades qui sont dans les villages environnants et qui ne peuvent se déplacer pour diverses raisons, et d'autre part de transférer les cas les plus compliqués dans l'hôpital le plus disponible dans la limite de la région.

Dans chaque chef lieu d'arrondissement, il y aura un hôpital élémentaire disposant de deux ambulances et d'une pharmacie.

Dans chaque ville chef-lieu de département, un complexe hospitalier y sera installé avec trois ambulances. Dans chaque complexe, les différents services d'un hôpital moderne y existeront.

Dans chaque ville chef lieu de région existera un complexe contenant dans ses annexes un centre de recherche, rattaché aux différentes facultés

de médecines qui seront dans le pays.

Au niveau national, il y aura une faculté de médecine dans chacune des six villes que sont: Saint-Louis, Thiès, Ziguinchor, Tambacounda, Matam, et Diourbel. La ville de Kaolack accueillera un pôle de santé tropical de l'Afrique de l'ouest.

Pour encourager les médecins à aller à l'intérieur du pays, nous allons mettre à leur disposition une maison et une voiture de fonction.

B. LA FREQUENTATION

Les hôpitaux se verront affectés des budgets dont les montants seront en fonction du niveau de vie des populations locales. Plus ce niveau est bas, plus le budget est conséquent. C'est la politique de modération, indispensable pour garantir la fréquentation des hôpitaux indépendamment du niveau de développement économique de chaque département.

Le fait de devoir jouer sur la fréquentation est indispensable parce que nous ne construirons pas les hôpitaux pour des fantômes. Si les populations n'ont pas les moyens d'aller dans ces infrastructures uniquement pour des raisons financières, celles-ci deviennent des meubles qui portent préjudice même à notre conscience collective. C'est pour cela, des modérations de tickets variant de 0 à 50% seront étudiées en fonction du niveau de la vie de chaque département.

Chaque centre de santé ou chaque hôpital disposera d'un assistant social médical censé accompagner les plus démunis à se procurer une couverture sanitaire descente.

C.L'IMPLICATION DES DIFFERENTS ACTEURS

Certes, disposer d'infrastructures sanitaires crédibles en personnel et en moyens techniques que peuvent fréquenter les populations sont le fondement d'une bonne politique de santé des

populations, mais au-delà de ces exigences, il faut comprendre que la santé de notre pays sera ce que chaque acteur en fera.

Les médecins traditionnels devront travailler en synergie avec ceux de centres qui seront définis. Les collectivités locales et les populations devront s'impliquer davantage. Surtout les populations dont le rôle sera décisif dans la prévention sanitaire.

La prévention nécessite l'information, la sensibilisation, l'implication de chaque citoyen dans les prises d'initiatives et l'exécution des projets en matière de santé. Dans les normes d'hygiène, dans les diagnostics prénataux, dans la vaccination des enfants, dans l'attitude à adopter contre le sida, dans les choses à faire pour éviter les parasitoses, dans les mesures à prendre en cas de maladies contagieuses comme la tuberculose, chaque sénégalaise et sénégalais, quelque soit son niveau d'étude, doit pouvoir y apporter sa contribution

L'Etat s'impliquera davantage à coté des associations dans diverses initiatives. Cependant, il faut savoir que l'Etat n'est pas et ne doit pas être le seul investisseur en matière de santé. Des institutions qui financent des initiatives existent, des investisseurs locaux et étrangers s'inviteront sur le marché de la santé. C'est l'ensemble de ces efforts consentis par les uns et les autres qui va nous donner une population saine et prête à œuvrer de manière résolue dans les différents chantiers du développement de notre pays; même s'il faut rappeler qu'avant tout le droit à la santé est l'un des droits fondamentaux de chaque individu.

V. LES REFORMES CULTURELLES

« La culture, fondement de toute dynamique entreprise par un peuple donné, est l'essence de son existence. Elle est à la fois un miroir et un

repaire sur les valeurs qui fondent chaque société; parce que celle-ci les y grave, par sa créativité. La culture africaine, unie de par ses origines égyptiennes, est héritière de la première civilisation de l'histoire humaine. Son originalité d'aujourd'hui réside dans sa diversité. »⁵⁶ La culture sénégalaise, puisant dans cette diversité, offre une richesse inestimable à notre nation qui chaque fois que c'est nécessaire puisera dans les valeurs des uns et des autres les moyens de faire progresser notre locomotive collective.

La culture n'est pas statique, elle évolue au fil du temps, elle évolue avec les exigences de son époque. Elle peut s'enrichir par l'influence d'autres cultures comme aussi, elle peut les influencer dans son élan expansif.

La culture sénégalaise, comme nous la concevons devra, d'une part se donner les moyens de contribuer au renforcement de la cohésion nationale et à l'implication de chaque

56 Extrait de NDIAYE Ndongo, « Théorie sur la Renaissance Africaine », Editions Menaibuc, Paris, 2006

citoyen dans la dynamique de développement, et d'autre part se tailler une plus grande place dans la diversité culturelle mondiale. Pour cela, nous comptons donner une plus grande place à nos langues, nous opérerons des réformes dans chacune des facettes de notre culture, nous récompenserons nos hommes de cultures, et nous contribuerons à la vulgarisation de leurs travaux.

A. UNE AUTRE PERSPECTIVE POUR NOS LANGUES

Le Sénégal en tant que nation, où les différentes communautés sont unies depuis les temps immémoriaux, a su trouver dans la langue wolof une tribune d'expression où chaque individu, tout en gardant sa spécificité, va à la rencontre de l'autre. La nécessité d'enseigner cette langue dans les écoles du pays est évidente. Le Poular, qui est une importante langue en Afrique de l'ouest, mérite de faire l'objet de travaux particuliers. Ces deux aspects montrent le besoin de développer la recherche sur chacune de nos

langues nationales. Au collège comme au lycée, l'élève aura obligatoirement une langue nationale au choix dans son programme. Et à l'université, il y aura un département pour le wolof, le poular, le sérère et le diola.

B. LES FACETTES DE NOTRE CULTURE

La littérature, le théâtre, la danse, la musique, le cinéma les fêtes, la mode vestimentaire, la religion (...) devront puiser dans notre génie les moyens de renforcer notre unité, de cimenter de notre cohésion, et d'orienter tout un chacun dans le sens du développement que nous nous sommes fixés.

La dynamique d'expansion ne peut être ignorée. Une culture qui ne gagne pas d'autres horizons est une culture vouée à l'extinction, qu'elle le veuille ou non. La musique sénégalaise doit trouver dans notre créativité les moyens d'atteindre cet objectif, et dans ce sens, les efforts de nos différentes vedettes seront appuyés, ceux des jeunes talents accompagnés.

Notre cinéma mérite une attention particulière. Nous avons de bons scénaristes, de bons acteurs, jusque là il ne manquait que l'argent, nous avons le devoir de le trouver pour que notre cinéma s'exporte dans les quatre coins du monde. C'est vrai que les réalités africaines ne sont pas appréciées de la même manière partout mais si un bon film chinois marche au Sénégal, la réciprocité est plus que possible, il faut de l'imagination et de la détermination. L'artisanat sénégalais verra aussi des réformes qui seront synonymes de coups de pouces. La lutte traditionnelle sera développée et, avec le partenariat de nos voisins, un championnat de lutte, diffusé en direct par les chaînes de télévisions, sera organisé chaque année dans un des pays.

C.POUR RECOMPENSER NOS HOMMES DE CULTURE

Pour renforcer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat dans le domaine de la culture,

des trophées de la culture « les baobabs d'or » seront décernés chaque année au meilleur artiste de chaque domaine. Il s'agira d'un prix Sembene pour récompenser le cinéaste sénégalais le plus illustré, d'un Ndour pour le musicien classique, d'un AWADI pour le rappeur, un Sow pour le sculpteur, un Senghor pour l'écrivain etc. Ces trophées seront remis la soirée du 31 décembre de chaque année à Daniel Sorano en présence du ministre de la culture et des parrains si ceux-ci sont disponibles. Tous les deux ans nous définirons de nouvelles thématiques dans lesquelles nos artistes devront rivaliser de talents pour contribuer à la cohésion nationale, et à l'impulsion que nous devons donner en matière de travail. Et pour 2017-2019 le thème sera « La paix et l'unité, les bases du redressement du pays»

D.LA VULGARISATION DE LEURS TRAVAUX

Cela ne sert à rien que nos talents travaillent si

leurs œuvres ne sont pas vulgarisées sur le plan national et international. Nous dégagerons deux axes : les centres culturels et le domaine des medias. Si sur le plan national des medias et des centres existent déjà, nous devons les renforcer en créant d'autres ; et sur l'international où nos artistes se débrouillent par eux-mêmes, nous devons développer un mécanisme pour les promouvoir.

1. Les centres culturels

Au niveau national, un centre culturel Léopold S. Senghor verra le jour à Dakar, un Blaise Diagne à Saint-louis, un Aline S. Diatta à Ziguinchor, un Abdou Diouf à Louga, un Iamine Gueye à Thiès, un Waldiodio NDIAYE à Kaolack, Coumba Ndofene Diouf à Fatick et tous les autres chefs lieux de région auront leurs centres culturels. A coté de chacun de ces centres, une bibliothèque panafricaine existera.

Au niveau international, des centres culturels

africains⁵⁷ seront créés. Ces centres culturels africains qui existeront dans les quatre coins du monde présenteront l'excellence des différentes facettes de notre culture. Les œuvres de chaque artiste ne pouvant pas figurer à l'espace réservé pour le Sénégal, nos talents devront rivaliser de créativité pour bénéficier de cette promotion gratuite.

2. Le domaine des Medias

Le rôle que peuvent jouer les medias est fondamentalement dépendant de l'orientation des journalistes, qui y travaillent. C'est pourquoi nous définissons une orientation que nous jugeons conforme aux intérêts de nos populations et de notre pays, avant de remodeler le paysage audiovisuel.

a. L'orientation des medias

Nos medias véhiculeront une vision africaine de

57 Lire NDIAYE Ndongo, « Théorie sur la Renaissance Africaine », Editions Menaibuc, Paris, 2006.

ce qui se passe dans le monde. Il est temps qu'il y ait une rupture du relayage d'une information développée par le monde occidental, une information traitée selon les angles de visions occidentales, les angles de visions sont fondés sur les aspirations occidentales. L'angle de vision d'un journaliste occidental, même celui qui travaille dans une radio ou télévision à vocation mondiale, ne peut pas être celui d'un journaliste du Sénégal de la Renaissance; parce que, bien que les deux partagent la même profession, ils divergent sur le ton à donner, les mots à mettre en exergues, et ces différences, prenant le dessus sur l'information réelle, dépendent des réalités socioculturelles et des enjeux géopolitiques que chacun défend.

Nos journalistes, de la presse écrite, audio ou visuelle, auront pour mission première d'être de vrais sénégalais et de vrais africains qui croiront avant tout à leur pays et leur continent, quelque en soit la situation.

b. Le paysage médiatique

Au stade national, l'ouverture du paysage visuel et l'augmentation des radios, seront des aspects nécessaires. Les compatriotes qui voudront créer des télévisions, où les enfants du pays vont travailler, verront une grande facilité dans les conditions de concrétiser leur projet. Ce n'est que le Sénégal qui y gagne, les journalistes, les animateurs, et l'équipage technique, ce sont des chômeurs en moins, le peuple aura plus de choix, et comme dans toute concurrence, il y aura une nette amélioration des programmes proposés dans le but de séduire les téléspectateurs. En Plus, des thèmes et des sujets, que la télévision publique passait sous silence ou sous traités, seront développés.

L'augmentation des medias contribuera à l'essor de nos langues. Dans les medias régionaux, chaque langue trouvera sa place par sa musique, ses contes, ses fêtes, son théâtre, ses

documentaires et reportages. Un Journal sur l'actualité mondiale en nos langues passera chaque jour avec le wolof, le poular, le sérère, et le diola aussitôt après le JT de 20 heures sur la télévision publique.

Au stade international, une radio sénégalaise à vocation mondiale verra le jour et à l'échelle continentale nous étudierons les modalités de création d'une télévision satellitaire africaine.

Avec les différentes réformes culturelles que nous ferons, chacune des facettes de notre culture aura sa bonne place dans ce monde du XXI^e siècle. La culture sénégalaise sera ainsi un pan triomphant de celle d'un continent qui doit s'affirmer en ce siècle de sa renaissance.

VI. LES REFORMES SOCIALES

La société sénégalaise est frappée par la pauvreté

dans sa majorité. « Au niveau national, la part de la population en situation de pauvreté a diminué de 67,9% en 1994-95 à 57,1% en 2001-02. »⁵⁸, mais ces chiffres montrent encore que de gros efforts restent encore à faire, si nous voulons accéder à un équilibre social.

Les réformes sociales que nous proposons s'attellent autour de deux axes que sont, à l'échelle microscopique, l'insertion de l'individu dans son sens social global, et à l'échelle macroscopique, le renforcement de la cohésion sociale dans notre pays.

A. LE SOCIAL MICROSCOPIQUE: L'INSERTION SOCIALE GLOBALE

Avec le fort taux de précarité et de pauvreté qui sévit dans notre pays, répondre à la demande sociale doit être la priorité de tout gouvernement de bonne foi. Nous ne devons plus attendre le fait accompli de l'exclusion supplémentaire de citoyens pour réagir. La maturité d'un gouvernement doit se prouver par sa capacité à

58 Rapport «PAS 1994-2002, 2004 » p.2

anticiper, ce qui semble manqué jusqu'à présent. Nous n'allons pas nous dérober de la nécessité de mettre les ressources de l'Etat au service des couches les plus fragiles de notre société. L'accompagnement social doit être aussi un rôle de l'Etat et non seulement l'affaire de certaines bonnes volontés du pays.

L'insertion sociale globale que nous proposons implique la nécessité de mettre en place tout un mécanisme pour permettre à ceux qui sont déjà dans le besoin, par ce que marginalisés, de retrouver une place digne dans la société. Ceci en jouant sur l'emploi qui est central « l'insertion professionnelle » mais aussi en jouant sur les autres aspects que sont: le toit, la nourriture, la santé, l'éducation, les transports, et le rééquilibrage ville/village.

1.L'emploi

L'accès au monde du travail sera le fondement

de notre politique sociale, parce que la disposition d'un revenu régulier est, d'une part le seul moyen de permettre à un exclu de regagner sa place dignement dans une quelconque société, et d'autre part le moyen royal permettant à notre société de bénéficier des potentialités de tout un chacun.

Dans les villes, des initiatives seront cordelées aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. L'Agence Intermédiaire à l'Emploi (AIE) sera le pont entre les entreprises et les candidats au travail.

Si les stages ne sont pas rémunérés dans des entreprises, des frais de déplacement seront au moins assurés aux stagiaires. A cela, s'ajoute les financements sur dossiers de projets par la Banque Nationale pour l'Insertion des Jeunes Cadres (BNIJC) qui s'adressera aux diplômés de niveau bac plus quatre (bac+4) et plus.

Dans le monde rural, la maîtrise de l'eau devra réveiller et susciter l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat auprès des populations locales. La culture maraîchère, l'élevage, le commerce et

d'autres activités sont possibles.

La nécessité de créer de nouveaux secteurs d'embauche sera étudiée et analysée dans chaque région, en fonction des besoins de notre société.

2.Le toit

Des logements sociaux seront construits dans chaque ville. Pour tous les travailleurs, différents plans de locations-ventes seront lancés, en fonction des modalités échelonnées de paiement. Ces locations-ventes ne feront pas l'objet d'études de dossier pour les soldats, et les policiers si ceux-ci désirent d'en acquérir.

Pour répondre aux besoins des couches précaires, dans chaque chef lieu de région et de département, des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) d'une capacité d'accueil de 500 à 1500 places vont voir le jour. Dans chacun de ces centres, un assistant permanent sera chargé de prendre les dossiers

de chaque résident, candidat potentiel à l'insertion professionnelle, et de les transmettre aux différentes entreprises d'insertion que nous allons financer, et qui seront spécialisées dans des domaines variés.

Pour les étudiants de nouvelles résidences seront construites en nombre suffisant au alentour de chaque campus universitaire. Mais il est à signaler qu'à coté de ces initiatives publiques, des initiatives privées existeront pour contribuer à l'effort collectif de notre société de mettre fin au manque de logement.

3.La nourriture

Des ruptures de monopole soit dans la culture, soit dans l'importation, soit dans la transformation voire la commercialisation, ainsi que d'autres mesures que nous prendrons, permettront aux prix des denrées alimentaires de premières nécessités d'être en adéquation avec le pouvoir d'achat des ménages moyens. Notre préoccupation sur toute réglementation sera de

jouer en faveur de ce que nous croyons juste et conforme aux moyens des ménages, y compris les plus démunies.

4.La santé

Le maillage du territoire développera une santé de proximité. Dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, de département et de région, des hôpitaux y seront installés. Chaque hôpital d'arrondissement disposera de deux ambulances pour partir chercher les malades qui sont dans les villages et qui ne peuvent pas se déplacer sans aide. Dans chaque centre sanitaire de communauté rurale, il y aura une ambulance dont le rôle sera aussi d'aller chercher les malades dans les villages et de transférer les cas les plus compliqués vers l'hôpital le plus disponible dans la limite de la région.

Le social ne peut pas se limiter à la généralisation des infrastructures sanitaires, il doit être fondé sur les moyens de nos populations à fréquenter ces structures. Après avoir reformé

les structures de santé en moyens et en personnel, nous miserons sur la fréquentation parce que cela ne sert à rien de construire un hôpital si les populations n'ont pas les moyens financiers d'y accéder. Dans ce sens, des modérations de tickets, spécifiques à chaque département, seront étudiées et l'Etat apportera sa contribution.

Face aux maladies, l'accent sera mis sur la prévention. La vaccination obligatoire des enfants sera gratuite dans tout le territoire. Contre le paludisme, la distribution de nivaquine et de moustiquaires imprégnées sont des moyens que nous utiliserons pour limiter son expansion. Dans le cas d'une maladie comme le des populations locales seront appuyées. Il est clair que l'abstinence sexuel jusqu'au mariage est l'idéal pour se préserver de ce fléau et nous la recommandons aux jeunes; mais devant les risques ambiants et les aventures qui seront tentées par certains, l'usage du préservatif devra s'imposer; et cela justifie la nécessité de modérer son prix. Sur tout le pays, les malades

du sida se verront distribués gratuitement des génériques pour leur prouver le désir de notre société de les soutenir et de les accompagner, car le sida ne se contamine pas par simple assistance fraternelle !

5.L'éducation

L'éducation obligatoire entraînera une généralisation des infrastructures. Des lycées existeront dans les villes chefs-lieux de région, de département et d'arrondissement. Chaque lycée du monde rural aura deux (2) voitures pour partir ramasser dans les villages environnants ses élèves le matin et les ramener le soir.

Le déjeuner est assuré par les cantines qui marcheront sur le principe de cotisation des parents auquel s'ajoutent les différentes subventions reçues par ci et par là.

En début d'année, au primaire, chaque élève recevra son cartable complet moyennant mille

(1000) francs CFA. Cette somme sera versée dans la cantine scolaire au nom de la subvention de l'Etat. Et à chaque fin d'année, il y aura une distribution de prix coordonnée sur tout le pays.

A partir du collège, les bourses sur critères d'excellences commenceront. Les collèges et lycées auront chacun un assistant social chargé de collecter les doléances des élèves et d'apporter du soutien ponctuel.

A l'université, il y aura une généralisation des bourses et des assistants sociaux y seront à l'écoute des étudiants qui auront plus de difficultés, afin de leur permettre de mener leurs études dans un environnement confortable.

Pour les étudiants expatriés, tout étudiant qui justifie une moyenne annuelle supérieure à 12/20 aura une bourse devant lui permettre de continuer ses études dans de bonnes conditions. Mais les bénéficiaires de ces bourses gagneront obligatoirement le pays à la fin de leurs études.

6.Le transport

La nouvelle société qui couvrira tout le pays vendra des tickets ou des abonnements à 50% de leur prix aux différents cas sociaux tels que les personnes en retraites, les handicapés, les enfants de dix (10)⁵⁹ à quatorze (14) ans. Exceptionnellement, les familles du personnel, des militaires et des policiers bénéficieront de ces 50%.

Nous inciterons les autres acteurs du monde du transport à participer à l'effort de notre société de faciliter les besoins de mobilité de chaque citoyen, même ceux qui n'ont pas beaucoup de ressources.

7.Le rééquilibrage ville/village

Nous allons jouer sur la dimension spatiale de l'insertion en essayant au maximum de donner à chaque citoyen son rôle dans son milieu souhaité. Cela implique la nécessité de réfléchir sur

59 Jusqu'à l'âge de 10 ans, l'enfant ne paye pas

d'autres secteurs d'embauche pour que l'exode rural ne devienne plus la seule source de revenus pour les jeunes de l'intérieur pendant les neuf mois de la saison sèche.

B. LE SOCIAL MACROSCOPIQUE : LE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE

L'élan de progrès ne peut se dégager dans une société que s'il y a une cohésion, un esprit d'équipe, dans la diversité de ses membres. Notre désir d'œuvrer pour un développement global implique la nécessité d'étendre les bases de cette cohésion sur tout le pays afin que chaque citoyen se retrouve à la bonne place (la place qu'il mérite) dans le mécanisme d'ensemble, que nous comptons faire adopter à notre nation.

Notre société, depuis l'aube des temps, a su faire preuve d'imagination pour semer les graines de notre bonne entente. Elle nous a tissé des liens de fraternité et de cousinages intra et inter ethniques. Cet acquis a besoin d'être renforcé

indépendamment des religions et de tout autre facteur.

Conformément aux exigences du monde d'aujourd'hui et de notre société qui aspire au progrès, les bases de notre cohésion doivent s'enraciner dans l'adhésion de chaque citoyen aux principes de la bonne gouvernance (BG) et dans le désir de chaque sénégalaises et sénégalais d'aller vers l'autre, le désir d'épauler l'autre dans le cadre de notre projet collectif. Ainsi faire adhérer chaque citoyen aux principes de la BG et susciter en lui le désir de s'unir davantage avec ses compatriotes sont des exigences sine qua non si nous voulons opter pour un réel développement. Le Sénégal que nous proposons ne peut qu'intégrer ces besoins.

L'adhésion de chaque citoyen aux principes de la BG - éradiquer le clientélisme, refuser la corruption, garantir l'égalité des chances, et promouvoir l'excellence et les compétences - ne peut qu'être bénéfique à notre société dans son ensemble. Car elle jette les bases de l'harmonie sociale dans la diversité raciale,

ethnique, religieuse et régionale de notre pays. Cette adhésion à ces valeurs permet aussi de réveiller en chacun d'entre nous le désir de se rapprocher de l'autre, celui de nous découvrir mutuellement, celui de renforcer notre entente, en somme la pente qui nous mène directement sur l'unité.

Dés lors susciter le désir de l'unité ne devient plus un objectif mais un acquis, un état de fait qu'il convient de préserver de cultiver et de renforcer au sien de toutes les couches sociales de notre peuple; et cela dans un cadre de paix, de dialogue, d'amour réciproque et de solidarité nationale.

Concrètement, il reviendra de puiser dans notre désir de vivre en commun qui fonde notre nation, les ressources et les moyens les plus adéquats pour mettre un terme sur la longue crise en Casamance, pour vivifier l'entente religieux, pour encourager les initiatives et actions nouées par le tissu associatif, et enfin pour exécuter, chaque fois que la nécessité s'impose, un

dispositif de réaction rapide afin de porter secours à des concitoyens en détresse.

1.La crise en Casamance

Il va falloir un sursaut national pour accompagner nos initiatives visant à solutionner la crise en Casamance. Le sang de nos fils et filles - rebelles, innocents et militaires - a trop coulé, et la région est longuement asphyxiée : son économie étranglée, ses populations prises en otages, même ses braves dames en ont assez de 33 ans de conflit dans lequel, il ne peut pas y avoir de vainqueur, et où chaque partie met de l'argent dont la Casamance a vraiment besoin dans un esprit plus constructif⁶⁰. Pour sortir de la crise nous proposons 5 mesures:

1. Recentrer la Casamance en y installant, d'une part le pôle universitaire de l'Afrique de l'Ouest en matière des

60 Imaginons ce que l'on pourrait faire dans cette région naturelle avec toute l'argent perdue dans ce conflit ; des dépenses de chaque côté, mais aussi un tourisme freiné, des champs minés et des entreprises fermées etc.

Sciences et de la Technologie, la WASAT-University qui sera basée à Ziguinchor; et d'autre part, une base militaire de l'ECOMOG⁶¹ de 1500 éléments, regroupant 100 soldats de chaque pays de la CEDEAO à Bignona.

2. Désenclaver la Casamance, en finançant deux Bateaux et l'élargissement de la route Dakar - Casamance via Tambacounda.

3. Créer des entreprises à Kolda et Ziguinchor, lesquelles emploieront aussi des enfants de la Casamance, et profiteront à l'économie et au développement local.

4. Dans le cadre de la décentralisation, comme toutes autres régions, les deux du sud auront une autonomie

61 Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group

substantielle parce que c'est un conseil régional dont les membres sont élus au suffrage direct qui traitera un bon nombre de dossiers relatifs à leur fonctionnement. Nous inviterons les membres du MFDC⁶² sur le terrain démocratique et républicain afin que, s'ils veulent défendre les intérêts de la Casamance, leurs représentants soient majoritaires dans les deux conseils du sud et fassent passer leurs visions et leurs lois par le vote dans un cadre de paix et de concorde nationale.

5. Démobiliser les jeunes dans le maquis en leur finançant une formation rémunérée et à leur garantir l'insertion professionnelle.

2.L'entente religieuse

La cohésion nationale exige aussi un sursaut

62 Forces Démocratiques de la Casamance

national sur le terrain du religieux. Nous formons une nation, un seul peuple qui depuis l'aube des temps a tissé en son sein les fondements de notre unité. Cette dimension doit nous pousser, quelque soit la religion de l'autre, à le voir comme nous-mêmes. Mais comment cela est-il possible si au sein mêmes de ceux qui se disent musulmans, et théoriquement sont censés tout partager, organisent deux Korités et deux Tabaskis ? Il est temps que nous nous ressaisissions, car il n'y a ni deux Allah, ni deux Mohamed (PSL).

Pour contribuer à l'entente religieuse, nous proposons de créer un conseil pour chaque culte, et ceux qui y siégeront se concerteront pour tomber d'accord sur un consensus. Et ce consensus sera accepté par toute la communauté nationale.

- Pour le culte musulman, trois personnes de confiance de chaque confrérie seront désignées par les khalifes généraux et c'est à eux de se

concerter sur les phénomènes religieux en cas de nécessité pour annoncer leur décision à l'ensemble de nos concitoyens. Ils seront consultés par l'Etat sur les questions relatives au pèlerinage à la Mecque, et aux besoins liés à nos différents pèlerinages et cérémonies religieuses nationales. Et leurs avis seront demandés sur toute question liée à la position du Sénégal dans l'OCI⁶³, et eux-mêmes seront des membres de la délégation de notre pays lors des rencontres de cette organisation.

- Le culte chrétien aussi s'organisera et donnera son avis à l'Etat sur toute question relative à des dispositions à prendre en faveur de cette communauté. Leurs besoins lors d'organisation de cérémonies seront relayés par les membres du conseil.

- Le culte des religions traditionnelles s'organisera aussi. Et ses représentants seront aussi les interlocuteurs avec l'Etat.

63 Organisation de la Coopération Islamique

Les représentants de ces trois conseils se réuniront deux fois par an pour aborder des sujets relatifs à notre société, dans le but de renforcer la cohésion nationale.

3.Le tissu associatif

Il s'agit essentiellement des associations socioculturelles et sportives parce que les associations religieuses dépendent directement des conseils de cultes.

Un bureau de financement des initiatives citoyennes existera et il sera représenté dans chaque département du pays. Ces bureaux, après études des projets, décideront de la réponse à donner par rapport à une demande. Ils étudieront les dossiers en fonction des réalités socioculturelles qui varient d'une localité à l'autre.

Chaque région aura un stade de football et des

centres socioculturels. Dans chaque chef lieu de département, d'arrondissement et de communauté rurale, un centre⁶⁴ socioculturel et un centre sportif seront mis en place.

4.Dispositif de Réaction Rapide « DR2»

Le dispositif de réaction rapide est un ensemble de mesures qui seront déclenchées en cas d'urgence. C'est le cas des inondations, des invasions de criquets, des prévisions de famine, etc. Il fait appelle essentiellement aux compétences de l'armée et de tout bénévole pour aider et assister nos concitoyens sinistrés.

Nous estimons qu'avec l'ensemble des initiatives du social microscopique et du social macroscopique, notre société dans son ensemble s'inscrira dans une vraie dynamique de progrès.

En gagnant son combat contre la pauvreté et en

64 Le nombre de centre est proportionnel à la population, mais 1 minimum.

renforçant sa cohésion, notre nation aura l'esprit tranquille devant nous permettre de nous attaquer aux autres chantiers du développement.

VII. LES REFORMES JUDICIAIRES

La justice de notre pays, bien qu'indépendante théoriquement de l'exécutif, a toujours semblé être sous les ordres de ce dernier aux yeux de beaucoup de nos concitoyens, surtout les journalistes et les opposants politiques. A cela, il faut ajouter que tous les prisons du Sénégal datent de l'époque coloniale⁶⁵, une époque où nous étions moins de trois et demi millions⁶⁶ d'individus. Malgré l'explosion démographique qui nous a fait 13 millions aujourd'hui, malgré le surpeuplement des grandes villes Dakar en tête, et malgré l'augmentation de la délinquance et

65 Rapport «SESS 2004», p.79

66 En 1960, la population du Sénégal était de 3 497 546 (<http://www.ansd.org/donnees/structurelle/population.de.htm>, http://www.ambafrance-sn.org/article.php3?id_article=307)

criminalité, aucune initiative gouvernementale de construction de prison ne s'est traduite - si initiative, il y a - pour dégorger nos prisons que l'entassement des détenus et la vétusté d'un équipement datant pour la majorité de la colonisation, ont empêché de répondre à leur rôle de lieux de correction.

Ce tableau sombre, loin de ce qu'un gouvernement responsable aurait laissé sans réagir, est à mettre sur le compte de tous nos politiciens qui depuis 1960 se partagent le pouvoir. Devons-nous continuer à accepter que notre justice donne des verdicts en contradiction avec le droit, parce qu'influencée par une tierce personne? Comment un pays qui a fait plus que tripler sa population peut-il laisser intact le nombre de ses infrastructures pénales ? Il est clair que si nous voulons redresser le Sénégal, le pouvoir judiciaire doit redorer son blason !

Le Sénégal que nous proposons préconise de donner à notre justice sa véritable place en lui rendant son indépendance, en lui dotant davantage d'infrastructures et en réévaluant le

personnel devant lui permettre de bien mener son travail.

A. UNE JUSTICE LIBRE ET TRANSPARENTE

Garantir la liberté et l'indépendance de notre justice, par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif, est plus qu'une priorité si nous voulons qu'elle fasse son travail correctement. Il y va de la viabilité de notre démocratie.

La justice aura la totale liberté de faire son devoir comme elle l'entend dans le total respect des principes qui la fondent. Tous les citoyens du pays sont égaux en droit et en devoir. Même le président de la république, comme n'importe quel citoyen de ce pays, devra se conformer à la loi et non l'inverse. Si le président commet une faute grave qui peut porter atteinte aux principes fondamentaux de notre république, le pouvoir législatif doit voter la levée de son immunité pour que le pouvoir judiciaire lui ouvre un procès

et le condamner après l'avoir destitué⁶⁷.

B. LES LIEUX DE DETENTION ET LES STRUCTURES D'EDUCATION SURVEILLEE ET DE PROTECTION SOCIALE (ESPS)

La nécessité de réévaluer le nombre de nos lieux de détention et celui des structures d'éducation surveillée et de protection sociale (ESPS) est une évidence, contenu de l'accroissement des différents paramètres.

1. Les lieux de détention

Nos prisons ne doivent pas être des poubelles. Le prisonnier, même s'il est coupable d'avoir transgressé la loi, il n'en demeure pas moins

⁶⁷Si le président est destitué, c'est une vacance de pouvoir et conformément à notre constitution, le président de l'assemblée nationale doit le remplacer pendant 60 jours, le temps d'organiser de nouvelles élections.

quelqu'un d'irrécupérable. Nos lieux de détention doivent répondre à la vocation de lieux de correction, des espaces où les gens entrent avec leurs fautes et sortent en reprenant conscience de la gravité de leurs actes réprimés, en regrettant leurs erreurs maladroitement afin de ne plus les commettre. Cette vision de redonner une seconde chance à nos détenus va de pair avec la formation de ceux qui n'avaient pas de métier pour leur faciliter leur insertion professionnelle à la sortie afin qu'ils ne retombent pas dans l'obligation de voler pour vivre ou de se droguer par désespoir. Surtout si l'on sait que les jeunes les plus touchés⁶⁸, et qu'en plus l'emprisonnement pour le vol et la détention ou l'usage de stupéfiant représentait respectivement 44,4% et 26,5% de l'ensemble des motifs d'incarcération en 2003.

Dans le cadre de cette formation, des établissements professionnels travailleront en

68 En 2003, 67,11% des détenus avaient -35 ans, et 21,17% avaient 35 – 45 ans. Ces pourcentages sont calculés à partir de données du Rapport «SESS 2004», p.80 et p.160.

étroite collaboration avec les différentes prisons du pays pour voir comment offrir aux détenus des compétences monnayables sur le marché du travail. L'accès à l'emploi est le meilleur moyen de permettre aux prisonniers une fois libérés de gagner dignement leur vie, les éloignant ainsi de la tentation de récidiver.

Si avant l'indépendance, les infrastructures d'accueil de nos prisons étaient composées des 37 lieux de détention⁶⁹ ci-dessous, et que depuis lors 1960, les différents gouvernements qui se sont succédés n'ont rien fait pour augmenter le nombre de ces espaces nous, nous prendrons nos responsabilités en les triplant d'ici 2025.

Les 37 lieux de détentions du pays
32 Maisons d'arrêt et de correction (MAC) dont 3 par région à l'exception de Dakar et de Saint-Louis qui ont chacune 4.
02 Camps Pénaux (CP) à Dakar et à Kaolack (Koutal).
01 Maison Centrale d'Arrêt (MCA) à Dakar.
01 Maison de Correction à Dakar (Sébikotane)

69 Rapport «SESS 2004», p.79

01 Pavillon Spécial (PS) à Dakar (Hôpital Aristide Le Dantec).

2.les structures d'éducation surveillée et de protection sociale (ESPS)

Pour diverses raisons, les enfants en voie de déroute deviennent de plus en plus nombreux dans notre société. Notre pays a l'obligation d'augmenter les structures d'ESPS où ces novices seront remis sur le bon chemin afin de leur éviter le pire à l'âge adulte.

« En 1994, selon l'UNICEF (UNICEF, 1994, Dakar), la capacité d'accueil de ces structures est très faible par rapport à la demande. Ainsi en 1990, ces institutions n'ont pu accueillir que 456 pensionnaires »⁷⁰.

Si aujourd'hui le pays ne dispose que des 20 structures⁷¹ ci-dessous, avant la fin 2019, ces

⁷⁰http://www.childwatch.uio.no/cwi/projects/indicators/Senegal/sen_c

⁷¹ Rapport «SESS 2004», p.81

structures seront généralisées sur tous les trente quatre départements. Leurs capacités d'accueil devront augmentées significativement en 2020.

les 20 structures d'éducation surveillée et de protection sociale du pays
11 Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
02 Centre d'Adaptation sociale
03 Centre Polyvalent
04 Centre de Sauvegarde

C.LE PERSONNEL JUDICIAIRE

Pour une population qui a dépassé la barre des 10 millions, disposer de « 316 magistrats, 64 greffiers en chef et 78 greffiers »⁷², est vraiment en deçà de ce qu'il faut pour permettre au pouvoir judiciaire de bien mener son travail. C'est pourquoi, nous pensons que ces nombres devront au minimum tripler avant 2025.

Nous estimons qu'avec l'ensemble de ces réformes judiciaires, le Sénégal aura une justice

72 Le personnel en 2004, Rapport «SESS 2004», pp.83-84

qui, avec les moyens de sa mission, ne se focalisera que sur le droit dans ces délibérations. Ce qui permettra à tout un chacun d'avoir sa vraie place dans notre société. Nul n'est infailible mais aussi nul n'est à l'abri de la loi.

VIII. LES REFORMES DE LA DEFENSE

L'armée dans l'ensemble de ses composantes verra une réévaluation des effectifs à raison de 5/1000 citoyens. Dans le recrutement, des contrats à durée déterminée d'au minimum sept ans seront possibles au bout desquels un soldat pourra retourner dans le civil s'il le désire. Si la situation du pays l'exige, ces réservistes seront appelés en renfort. Toutes les personnes qui vont faire l'armée vont y acquérir un métier en fonction de leur niveau étude et de leurs aptitudes.

L'armée aura des usines, des entreprises, non pas pour concurrencer les civils, mais pour garantir

l'autosuffisance dans des domaines clés tel que l'alimentaire. L'obligation que nos « Jambars »⁷³ soient au diapason de ce qui se passe dans le monde fera de l'enseignement des Sciences et de la Technologie un élément du programme militaire à partir de 2023. Ce ne sera pas pour faire d'eux des savants mais dans toute armée digne de ce nom, il faut des spécialistes dans ces domaines du savoir, bien que le recours aux potentiels des civils soit toujours une possibilité de combler des lacunes.

Dans la vocation de notre pays de devenir un vrai acteur dans le monde, nos Jambars, dont la réputation de discipline et de professionnalisme est connue partout, mettront toute leur expertise au service de notre patrie. Bien que ce soit par le dialogue que nous allons redorer notre blason, l'apport indirect de notre armée à la diplomatie sera une seconde main dans la résolution des conflits⁷⁴ qui secoueront le continent, et des

73 Nom de nos Soldats

73 Comme force de stabilisation ou d'interposition

autres crises qui pourront surgir quelque part de par le monde.

Le Sénégal, enraciné dans ses valeurs panafricaines, installera à Bignona une base militaire de l'ECOMOG de 1500 éléments, regroupant 100 soldats de chaque pays de la CEDEAO. Notre pays mettra à la disposition de l'Union Africaine, tant que c'est nécessaire, jusqu'à 20% de ses effectifs pour contribuer au maintien de la paix et de la stabilité continentale, tout en incitant les autres Etats à en faire autant. C'est le prix que nos Etats, individuellement et collectivement, doivent payer pour garantir un meilleur cadre de vie à l'ensemble de nos populations.

L'implication de notre armée dans des projets civils se fera davantage. Chaque année, sous la coordination de militaires, des jeunes de 17-18 ans auront à passer un mois de service citoyen pendant les grandes vacances scolaires. Et en cas de nécessité, des compétences de l'armée interviendront dans des secteurs civils du génie civil, de la santé, du reboisement et du social

dans d'éventuels opérations « DR2⁷⁵ ». Ces « missions civiles » permettront à nos concitoyens d'apprécier d'autres potentialités de nos braves Jambars.

Pour mieux assumer leurs nouvelles taches, les soldats de chacune des branches de notre armée, terre, air et mer, recevront sur le plan professionnel de nouveaux moyens, des outils à la hauteur des ambitions du pays. Sur le volet social, nos soldats ainsi que leur famille payeront 50% des coûts de transports dans la nouvelle compagnie d'autobus « SunuBus » qui couvrira tout le pays. Chaque nouvel recrue à durée indéterminée recevra s'il le désire une maison en location-vente. Le paiement sera échelonné sur le temps mais il s'annule en cas de décès du soldat et la maison devient un don à sa famille.

Nous estimons qu'avec l'ensemble de ces réformes dans le domaine de la défense, notre

75 Dispositif de Réaction Rapide

pays se donnera une armée digne de celle du XXI^e siècle, une armée qui, bien que la défense de l'intégrité territoriale restera sa mission première, s'ouvrira sur le terrain civil au niveau national, et sur les autres foyers de tensions dans le monde pour contribuer à nos principes fraternalistes.

IX. LES REFORMES ET SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Au Sénégal, tout est à faire en matière des sciences et techniques. Des hôpitaux sans grands moyens que les gouvernants ne font même pas confiance pour leur propre santé, des villages sont encore à ce jour sans eau potable, les villes sont familiers avec des délestages d'électricité et le monde rural reste majoritairement ignoré, l'agriculture est toujours rudimentaire avec l'âne et la charrue, un chemin de fer au stade embryonnaire hérité de la colonisation, le naufrage du bateau le Diola a révélé les besoins

en moyen de transport maritime, peu de routes revêtues⁷⁶ où roulent trop de carcasses de voitures, un pays de 13 millions et où l'aéroport depuis son existence n'a jamais enregistré au décollage ou à l'atterrissage un million de voyageurs⁷⁷ par an, un Etat sans laboratoire crédible dans les domaines du savoir qui gouvernent le monde d'aujourd'hui. Que faut-il dire encore pour confirmer que « luy jot jotna »⁷⁸, que l'heure a sonné, que le temps est arrivé pour que la jeunesse de ce pays se donne le Sénégal de ses rêves. Un pays scientifiquement et technologiquement debout !

Le Sénégal que nous proposons se fixe un

76 « Le dernier inventaire, qui date de l'année 1996, évaluait la longueur du réseau routier du Sénégal à 14.576 kilomètres, avec

4265 km de routes revêtues ». (Rapport «SESS 2004», p.71).

77 Les records en 2004 sont de : arrivées 737189 et départs

791046. (Rapport «SESS 2004», p.70).

78 L'heure de la rupture est arrivée.

cap Scientifique et technologique. Nous nous donnons l'ambition et nous trouverons les moyens de mener les réformes technologiques qui permettront à notre pays de changer de visage. La généralisation des services de base, le maillage du territoire par les NTIC, et le retour de nos cerveaux seront des éléments qui vont nous permettre un départ en attendant les promotions de 2025.

A. LA GENERALISATION DES SERVICES DE BASE

1.L'Eau et les énergies

Les différents dispositifs pour rendre l'eau disponible sur l'ensemble du pays devront satisfaire les besoins des populations dans les villes et villages du pays. Ils permettront même de mener la culture irriguée, puisque c'est l'objectif visé.

Tout le pays sera couvert en matière d'énergie.

Si dans les villes les lignes électriques sont disponibles, des panneaux solaires feront un essor considérable dans tout le monde rural.

Le gaz que nous produisons devra être vendu à des prix abordables sur tout l'étendu du pays. Ce qui va permettre de supplanter le bois et le charbon de bois progressivement en milieu rural. Notre condition de pays sahélien exige ce choix.

2.L'agroalimentaire

La transformation de nos produits agricoles sera parmi nos priorités. Les cadres du Sénégal dans l'agronomie et la biotechnologie seront déployés sur toute l'étendu du territoire avec des moyens de travailler. Des financements seront disponibles dans ces domaines.

Les outils de la transformation animalière et laitière, les moyens de stockage fonctionnant avec l'énergie solaire, et les moyens de transport que sont les camions frigorifiques seront acquis en nombre. La nécessité d'écouler

les produits dans les meilleurs délais renvoie à la révision de nos routes et ponts. Ce qui est une nécessité.

3.Transport

Les routes, les ponts et les voies ferrées seront révisés. La plupart des routes seront élargies, particulièrement la route Dakar-Thès-Kaolack-Tambacounda-Velingara-Kolda afin de faciliter le contournement de la Gambie. L'option transgambienne sera toujours possible mais elle coûte plus chère en temps et en argent que s'il y a une grande voie pour relier le sud via Tambacounda. Pour faciliter le passage par la Gambie pour ceux qui le souhaiteront, les modalités de faire un pont sur le fleuve seront étudiées en commun accord avec les autorités de l'enclave.

Les routes Saint-louis-Louga-Linguère-Dara-Matam, Tambacounda-Matam, Tambacounda-Kédougou, Kaolack-Guiguineo-Diourbel-Mbacké- Dara, et Kolda-Ziguinchor seront dynamisées. Les autres routes seront étudiées de

plus près.

Pour le parc automobile, les dispositifs sur l'importation des voitures seront revus, et les cars-rapides disparaîtront du paysage de manière progressive avant la fin 2025. La circulation sera renforcée par une nouvelle société d'autobus « SunuBus » qui viendra couvrir le pays avec au minimum 1500 autobus dans la région de Dakar et au minimum, 350 autobus propres à chaque région.

Pour les besoins de déplacements rapides, la compagnie air Sénégal se donnera les moyens d'être à la portée du maximum de nos concitoyens, ceux-ci vont la prendre à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Par la mer, la Casamance sera aussi désenclavée. Deux bateaux rivaliseront de confort et de prix pour servir une clientèle qui a droit au meilleur des services.

C'est la synergie de ces trois moyens de

déplacement, dont les prix varient en fonction de la durée du trajet conditionnée par l'activité de chaque usager, qui permettra un gain du temps, ce qui est conforme avec le progrès auquel nous aspirons.

B. LE MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES NTIC

Outre l'initiative des ordinateurs à 70000 francs CFA pour les élèves, nous mettrons aussi à la disposition des étudiants et des autres concitoyens des ordinateurs à 100000 francs CFA.

Dans chaque école primaire, il y aura une salle d'ordinateurs. Dans chaque collège et lycée, il faudra 5 à 20 salles selon la taille sachant que les élèves ne vont pas les utiliser en même temps. Chaque lycée disposera de vidéos projecteurs pour permettre aux professeurs qui le souhaitent de projeter leurs cours sous forme de diapositives.

L'Internet connectera les écoles, les collèges, les lycées et les universités du pays. Avant 2024 les villages auront leurs portails sur le web et pourront communiquer avec les quatre coins du monde.

Nous allons aider les opérateurs de téléphonie mobile à couvrir tout le pays, et la Sonatel renforcera le maillage du réseau de téléphonie fixe.

Les multimédias aussi seront à la portée du Sénégal. L'ouverture du paysage audiovisuel devra permettre l'acquisition des techniques les plus évoluées pour servir une population qui a droit au choix. Nous lancerons une initiative d'une télévision satellitaire africaine.

Dans notre vocation de brancher notre pays sur la fréquence des NTIC, les compétences sénégalaises à intérieur et à l'extérieur du pays seront impliquées activement.

C.LE RETOUR DES CERVEAUX

En attendant la sortie des premières promotions des universités de Thiès et de Ziguinchor en 2025, nous allons miser sur tout le potentiel dont dispose notre pays à ce jour. Que nos cadres soient à l'intérieur ou à l'étranger, nous ferons le nécessaire pour leur donner l'envie de s'impliquer activement dans les réformes que nous mènerons.

Si nous garantissons les normes de bonne gouvernance, et si les entreprises haussent les salaires, ceux qui sont à l'étranger seront fiers de revenir travailler au pays.

Chaque ambassade du Sénégal dans le monde ouvrira un Bureau des Cadres du Retour (BCR). Ces bureaux fourniront leurs bases de données qui seront centralisées, par l'Agence Intermédiaire à l'Emploi (AIE), et transmises aux différentes entreprises sur place et aux autres qui voudront s'ouvrir sur notre territoire national, et qui, conformément au dispositif EBG, devront favoriser un cadre local à compétence égale.

Par ailleurs, les sénégalais expatriés pourront s'associer, montrer des projets et les présenter à

la Banque Nationale pour l'Insertion des Jeunes Cadres (BNIJC) pour bénéficier de financement si leurs initiatives sont viables.

Les reformes scientifiques et techniques que nous avons proposées sont indispensables pour notre pays, dans ce monde du XXI^e siècle. Et ce ne sont qu'un début. A partir de 2025, l'université LAT DIOR et la WASAT-University produiront des cadres scientifiquement et technologiquement compétents, ceux-ci seront casés dans des structures leur permettant d'exprimer leurs potentiels. Le pays se dotera de laboratoires de recherches crédibles. Nos différents ingénieurs dans les différents domaines devront amener notre pays au rendez-vous du « Tout technologie ». En matière de santé, les 7 CHU – les 6 que nous allons créer plus celui de Dakar- et le pôle de santé tropicale d'un pays scientifiquement et technologiquement debout.

X. LE SENEGAL DANS LE CONCERT DES NATIONS

Terre de fraternité, de paix, de tolérance, d'hospitalité, de dialogue, et de démocratie par excellence, le Sénégal est un pays où toutes les races, les religions, les cultures ont leur place dans un climat de convivialité. Fort de cet acquis, notre nation se donnera une diplomatie imaginative, audacieuse à la hauteur de nos ambitions.

Notre nation n'est pas un petit pays comme on peut le penser, et nous ferons toujours preuve de créativité pour contribuer de manière résolue au progrès de toute l'humanité.

Le monde d'aujourd'hui est secoué par des tensions dont le premier défi reste le terrorisme. Nous en avons des idées⁷⁹ et nous feront tout pour faire triompher notre vision fraternaliste

79 Lire NDIAYE Ndongo, « Théorie sur la Renaissance Africaine », Editions Menaibuc, Paris, 2006

pour un monde meilleur. Un monde qui, loin de voir un « choc des civilisations », assistera au « dialogue des cultures », au triomphe de la tolérance et à l'acceptation de la différence.

Notre continent est entré dans de profondes mutations. Des compatriotes ont toujours été des chefs de file dans le fil conducteur de notre destin panafricain. La littérature de Léopold Sédar Senghor, un des pères de la négritude, a su contribuer dans le rétablissement d'un pan de notre dimension culturelle. Le savant Cheikh Anta DIOP dont les œuvres sillonnent les quatre coins du monde a su se lever à un moment opportun, s'armer de savoir, afin de nous redonner notre véritable identité. Aujourd'hui, ce n'est pas uniquement tout le monde noir qui le rend hommage, mais tous les peuples d'un continent berceau de l'humanité et berceau de la civilisation. Les travaux de DIOP, lui qui a lancé l'exigence d'une Renaissance Africaine avant l'indépendance, contribueront dans notre vision de redonner la confiance à chaque africain, en s'attaquant comme lui aux exigences

de notre temps.

La « Théorie sur la Renaissance Africaine » dans laquelle nous avons donné notre vision idéologique sur Afrique dans sa globalité, trouvera dans le potentiel des sénégalaises et de sénégalais les moyens de son application. Le Sénégal n'est pas l'Afrique, mais il est présent à la grande maison panafricaine – l'Union Africaine – où il défendra ses idées et ses convictions. Sa politique africaine sera si nécessaire détaillée dans chaque pays afin que le continent, dans sa globalité et sa diversité, prenne son destin en main.

Dans la Oumma – l'OCI -, où, bien qu'étant une république laïque, nous sommes présents - rappelons que près de 98% des sénégalais sont musulmans - les acquis et la vision du Sénégal pourront être des atouts dans la nécessité de réformes démocratiques cohérentes à l'esprit de la religion islamique qui nous unit, dans la nécessité de donner une grande tribune d'expression à nos théologiens éclairés, et dans l'urgence de renforcer la fraternité comme nous

le recommande l’Islam, et cela en dépassant les clivages des confréries, des écoles, et de la dichotomie sunnite – chiite.

A la francophonie, notre vision de renforcer nos échanges culturelles doit permettre à notre langue partagée de se vivifier et de gagner d’autres contrées dans un monde où la technologie semble avoir choisi d’être anglaise.

A l’OMC80, c’est clair que le Sénégal ne peut pas et ne va pas adopter un autre discours que celui des pays du Sud : en matière agricole, les subventions agricoles du Nord doivent s’arrêter ou être contrebalancées auprès de nos braves cultivateurs; et matière de santé, nous défendrons la primauté du droit à la santé sur les brevets de la propriété intellectuelle.

Cette vision d’un Sénégal qui se veut acteur dans la construction d’une Afrique et d’un monde meilleur, s’appuiera d’une part sur les compétences les plus avancées de nos compatriotes dans ce domaine; et d’autre part sur les efforts de chaque citoyen dans le changement des mentalités et des pratiques, qui sont

indispensables pour que nous atteignons nos objectifs.

CONCLUSION

« Ce n'est pas l'aspiration à un surcroît de ténèbre qui animait ceux qui ont déchiré la nuit coloniale »⁸⁰, et mission ne peut pas être plus noble que de servir son pays, son peuple. C'est pour cela quand nous voyons notre classe politique se chamailler, se déchirer, se ridiculiser mutuellement par des querelles intestines, rien que pour des intérêts personnels oubliant ceux de notre peuple qui les a fait ce qu'ils sont; quand nous voyons la violence qui a accompagné la fin de l'Alternance, les grandes sociétés de notre pays tombées en faillites synchronisées comme pour dire « notre mandat est fini, pille qui peut »; nous ne pouvions plus continuer dans un mutisme cautionnant, parce que « chaque peuple a les dirigeants qu'il mérite » et notre

80 Waldiodio NDIAYE

Sénégal mérite mieux que ces leaders aux mauvais sens du leadership, car notre pays regorge de cerveaux capables et compétents.

Certes, d'autres concitoyens sont peut-être plus capables que nous, mais si personne de rassurante ne s'est levée devant la situation alarmante de notre pays qui va droit au mur, que devons-nous attendre encore pour se lever secouer le génie de notre peuple qui est loin d'être ces spectacles dégradants que nous offrent nos politiciens: des chahutes d'adultes, des règlements de comptes, des emprisonnements arbitraires pour intimider, des détournements de deniers publiques sans vergogne, de l'enrichissement illicite d'une élite au détriment de notre peuple dont la majorité croule sous le fardeau de la pauvreté ?

Notre peuple sait discerner et nous sommes candidats. Notre destin est entre nos mains, si nous le voulons, nous pouvons redresser le Sénégal parce que nous avons le potentiel nécessaire.

C'est la synergie des ressources que les uns

et les autres ont, qui permettra dans une atmosphère fraternelle et un cadre de travail serein de mener les réformes indispensables que nous avons proposées. Nos propositions sont de nouvelles idées que nous avons l'abnégation de concrétiser en l'espace de dix (10) ans afin de permettre à notre pays de retourner dignement sur le banc des nations, parce qu'il n'y sera plus l'ombre d'un quelconque Etat, mais un Sénégal majeur et responsable, qui s'invite acteur dans la géopolitique mondiale.

Nous espérons que nos idées maîtresses vous auront convaincu, et que le sursaut national démocratique auquel nous avons appelé aura bien lieu le 26 février 2017, pour que l'intérêt suprême de nos populations et de notre nation prime pour toujours.

Vive le Sénégal !

Vive l'Afrique !

BIBLIOGRAPHIE

- DIOUF Mamadou, Histoire du Sénégal, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.
- NDIAYE Ndongo, « Théoriesur la Renaissance Africaine », Editions Menaibuc, Paris, 2006.
- COULIBALY Abdou Latif, « WADE, un opposant au pouvoir. L’alternance piégée », Editions Sentinelles, Dakar, 2003.
- COULIBALY Abdou Latif, « Affaire Maître Sèye: un meurtre sur commande», Edition harmattan, Paris 2006.
- DIOP Momar-Coumba, DIOUF Mamadou et DIAW Aminata « Le baobab a été déraciné », Politique africaine, Paris, juin 2000.
- M’BAYE Sanou, « Au Sénégal, les chantiers du changement », Le Monde diplomatique, avril 2000.
- ROBERT Anne-Cécile, « Le Sénégal attend le grand changement », Le Monde diplomatique, février 2002.

- MARUT Jean-Claude et FOUCHER Vincent, « Les crispations du pouvoir sénégalais », Le Monde diplomatique, février 2004.
- Rapports de la Direction de la Prévision de la statistique, du ministère de l'économie et des finances du Sénégal :
 - o Situation Economique et sociale du Sénégal édition 2004.
 - o Situation Economique et Financière en 2005 et Perspectives en 2006.
 - o LA PAUVRETE AU SENEGAL: de la dévaluation de 1994 à 2001-2002, Version préliminaire Janvier 2004.
 - o Projections de Population du Sénégal issues de Recensement 2002, janvier 2004.
- Sites Internet :
 - o <http://www.mirau.org>
 - o <http://www.gouv.sn>
 - o <http://www.ansd.org>
 - o <http://www.ambafrance-sn.org>
 - o <http://www.worldbank.org>
 - o <http://www.unesco.org>

o <http://www.izf.net>

o <http://www.childwatch.uio.no>